

Déclaration de Performance Extra-Financière  
**2019**



Verallia a vécu une année charnière en 2019. Le processus d'introduction en bourse a confirmé l'intérêt de nos parties prenantes, et notamment celui des investisseurs, pour le modèle vertueux de nos emballages en verre. Recyclable à 100 % et à l'infini, le verre est au cœur de l'économie circulaire.

Sur tous nos segments de marché et dans toutes nos géographies, nos clients nous ont fait part de leurs préoccupations grandissantes quant à l'impact environnemental de leurs produits. Ils sont de plus en plus nombreux à prendre des engagements forts pour diminuer leur empreinte carbone. Ces préoccupations et ces feuilles de route reflètent l'urgence de la crise climatique qui nous oblige tous.

Nos équipes prennent à cœur cette responsabilité tout au long de notre chaîne de valeur. Pour l'année 2019 nous avons même dépassé notre objectif de réduction d'empreinte carbone avec une baisse de nos émissions de CO<sub>2</sub> au-delà des 1% visés<sup>1</sup>.

Notre double expertise industrielle – à la fois dans la production d'emballages en verre et dans le traitement du verre ménager collecté – est une force car plus nous utilisons de calcin, moins nous consommons de matières premières et d'énergie. En 2019, nous avons d'ailleurs construit en partenariat notre 8<sup>e</sup> centre de traitement de calcin près de Madrid.

Nous avons aussi élaboré un programme climatique qui renforce notre objectif de réduction de CO<sub>2</sub>. En partenariat avec PUR Projet, celui-ci s'articule autour de deux dispositifs distincts : un programme climatique en Amérique latine et un programme d'intégration environnementale des sites Verallia. Ces deux volets favorisent le développement socio-économique des communautés tout en préservant les écosystèmes locaux. Le programme climatique a permis de compenser 1% des émissions du Groupe et de planter plus de 100 000 arbres en 2019. Quant à nos sites, nous avons repensé les espaces verts de notre usine de Séville pour augmenter la biodiversité végétale et mieux intégrer le site dans le paysage local.

1. Objectif : -1% d'émissions de CO<sub>2</sub> (scope 1 et 2) par tonne de verre emballée par an sur la période 2019-2030.

# NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES DURABLE : AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Notre ambition : s'affirmer comme le fournisseur d'emballages en verre privilégié du secteur de la production de produits alimentaires et de boissons, en s'appuyant sur une performance industrielle de premier plan et une solide performance financière, tout en veillant à développer la diversité et le talent de ses équipes et en contribuant activement à la préservation de l'environnement et au développement de la collectivité.

## NOS RESSOURCES

### Des collaborateurs qui font le succès de Verallia

- Près de 10 000 collaborateurs
- 4 valeurs partagées :
  - ⇒ l'attention portée au client,
  - ⇒ le respect des personnes, des lois et de l'environnement,
  - ⇒ la responsabilisation et le sens du résultat,
  - ⇒ le travail d'équipe
- 177 métiers<sup>1</sup>
- 819 salariés recrutés dont 213 femmes
- 29 % de femmes cadres

### Une présence industrielle internationale dans 11 pays

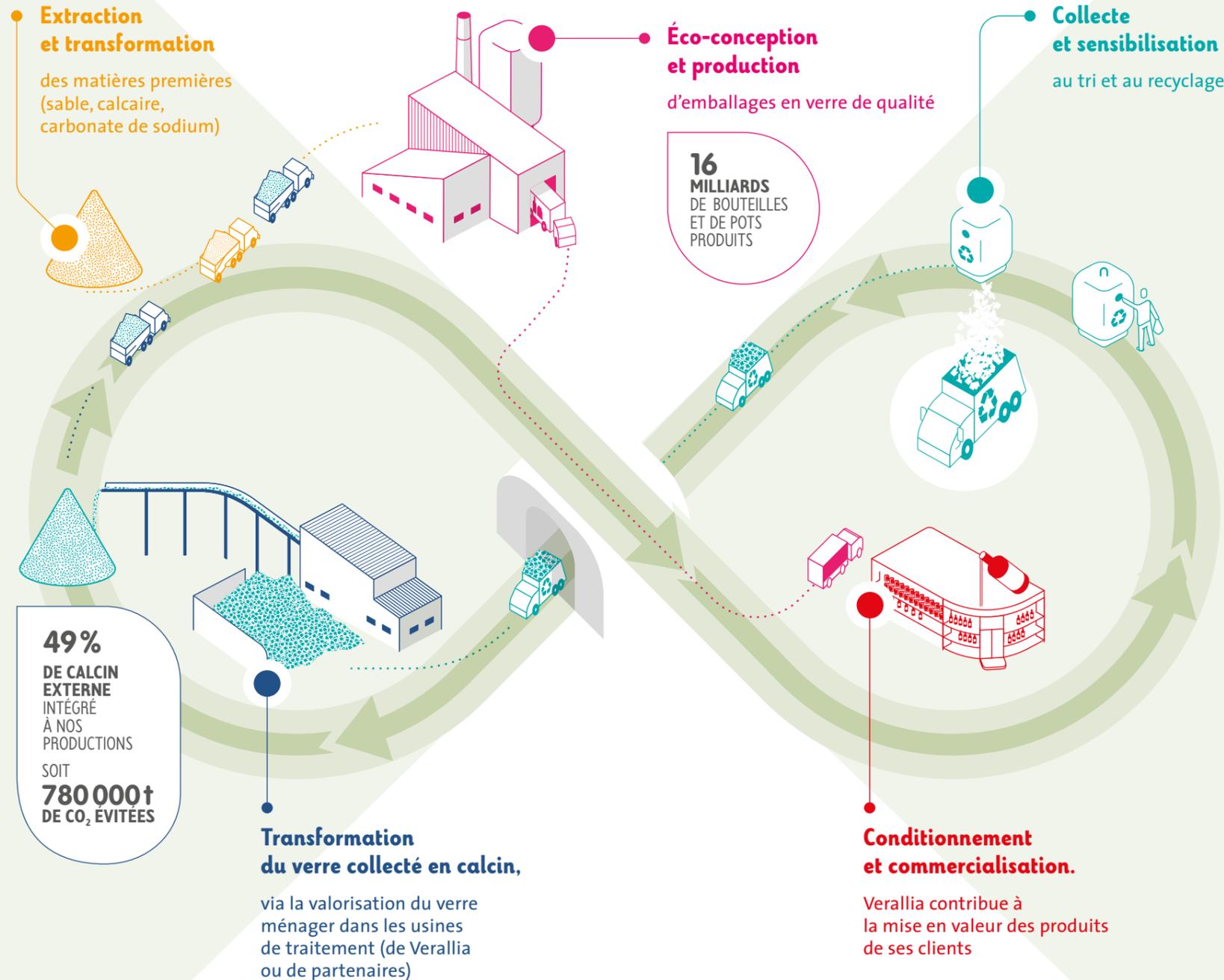
- 32 usines de production verrière
- 57 fours
- 8 centres de traitement de calcin
- 3 usines de décor
- 5 centres techniques
- 13 centres de développement produits

### Un acteur de proximité

- Plus de 300 salariés dans les équipes commerciales<sup>2</sup>

### Une situation financière saine

- 125 millions d'euros de résultat net
- 420 millions d'euros de capitaux propres
- 219 millions d'euros de trésorerie et équivalent de trésorerie
- 408 millions d'euros de cash-flow opérationnel



## LA VALEUR CRÉÉE

### Sécurité au travail

- Taux de fréquence des accidents de travail TF2 : 5,5<sup>3</sup>

### Des produits sains, esthétiques, recyclables à l'infini

- 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 16 milliards de bouteilles et pots produits
- 12,4 % de nos produits sont écoconçus<sup>4</sup>

### Des résultats au service d'une croissance partagée

#### SALARIÉS

- 486 millions d'euros de salaires versés (avec charges sociales)
- Une moyenne de 37 h de formation par collaborateur
- Promotion interne : 4 % sur le total salariés et 7 % sur la population cadres

#### FOURNISSEURS

- 1,6 milliard d'euros d'achats
- 252,5 millions d'euros de dépenses d'investissement

#### INVESTISSEURS

- 100 millions d'euros de dividendes<sup>5</sup> (0,85€ par action)<sup>6</sup>

### Une attention particulière à l'environnement

- Consommation d'eau : 0,63 m<sup>3</sup>/tve<sup>7</sup>
- Consommation d'énergie : 1,88 MWh/tve
- Quantité de déchets non recyclés : 4,3kg<sup>8</sup>/tve
- Émissions de CO<sub>2</sub> : 0,510 tonne/tve scope 1 et 2<sup>9</sup>

1. Catégories : technique-production, commerce, R&D, achats, supply chain, Environnement/Hygiène/Santé, audit et contrôle interne, finance.

2. Fonctions identifiées dans les filières ventes et marketing.

3. TF2 désigne le ratio du nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail par million d'heures travaillées.

4. Proportion des ventes des gammes Ecova et EGO sur le total des ventes. Eco-conçus = avec un poids de verre optimisé à forme équivalente.

5. Dividendes à verser en 2020 au titre de l'exercice 2019.

6. Proposition du versement d'un dividende par action de 0,85€ sous réserve d'approbation de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 10 juin 2020, correspondant à un montant global de 100 M€.

7. tve = tonne de verre emballée ou 'tonne de verre bonne' : 1 tonne de verre emballée correspond à 1 tonne de verre tirée telle que mesurée à la sortie du four après prise en compte des pertes de production liées notamment à des arrêts du four ou des autres équipements pour maintenance ou à des problèmes de qualité.

8. Incluant les déchets liés aux reconstructions de fours.

9. Le Scope 1 'Émissions directes' = émissions de CO<sub>2</sub> au périmètre physique de l'usine = matières premières carbonatées, fuel lourd et domestique, gaz naturel (fusion et hors fusion). Le scope 2 'Émissions indirectes' = émissions liées aux consommations d'électricité nécessaires au fonctionnement de l'usine.

## LA MISSION DE VERALLIA

Chaque jour, Verallia permet de savourer des boissons et des produits alimentaires avec un emballage sain, esthétique et durable. Cette mission s'inscrit dans la continuité des 4 valeurs de Verallia. En cohérence avec ces valeurs, l'engagement du Groupe en termes de responsabilité sociétale s'articule autour de 3 axes.

- Agir pour la sécurité et le développement de nos équipes
- Contribuer à préserver l'environnement en étant une référence dans l'économie circulaire
- Cultiver les relations avec nos parties prenantes

Membre du Pacte Mondial des Nations unies (Global Compact), le Groupe a identifié 5 Objectifs de Développement Durable (ODD) auxquels il contribue plus particulièrement.



## CERTIFICATION



En 2019, les réalisations du Groupe en matière de développement durable ont été évaluées sur la plateforme ECOVADIS<sup>1</sup> avec le niveau « Gold Medal » et le score de 62/100.

1. ECOVADIS est une plateforme de notation de la performance sociale et environnementale des chaînes d'approvisionnement mondiales.

## NOS 4 VALEURS



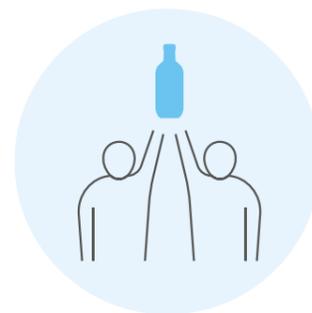
**L'attention portée aux clients**



**Le respect des personnes, des lois et de l'environnement**

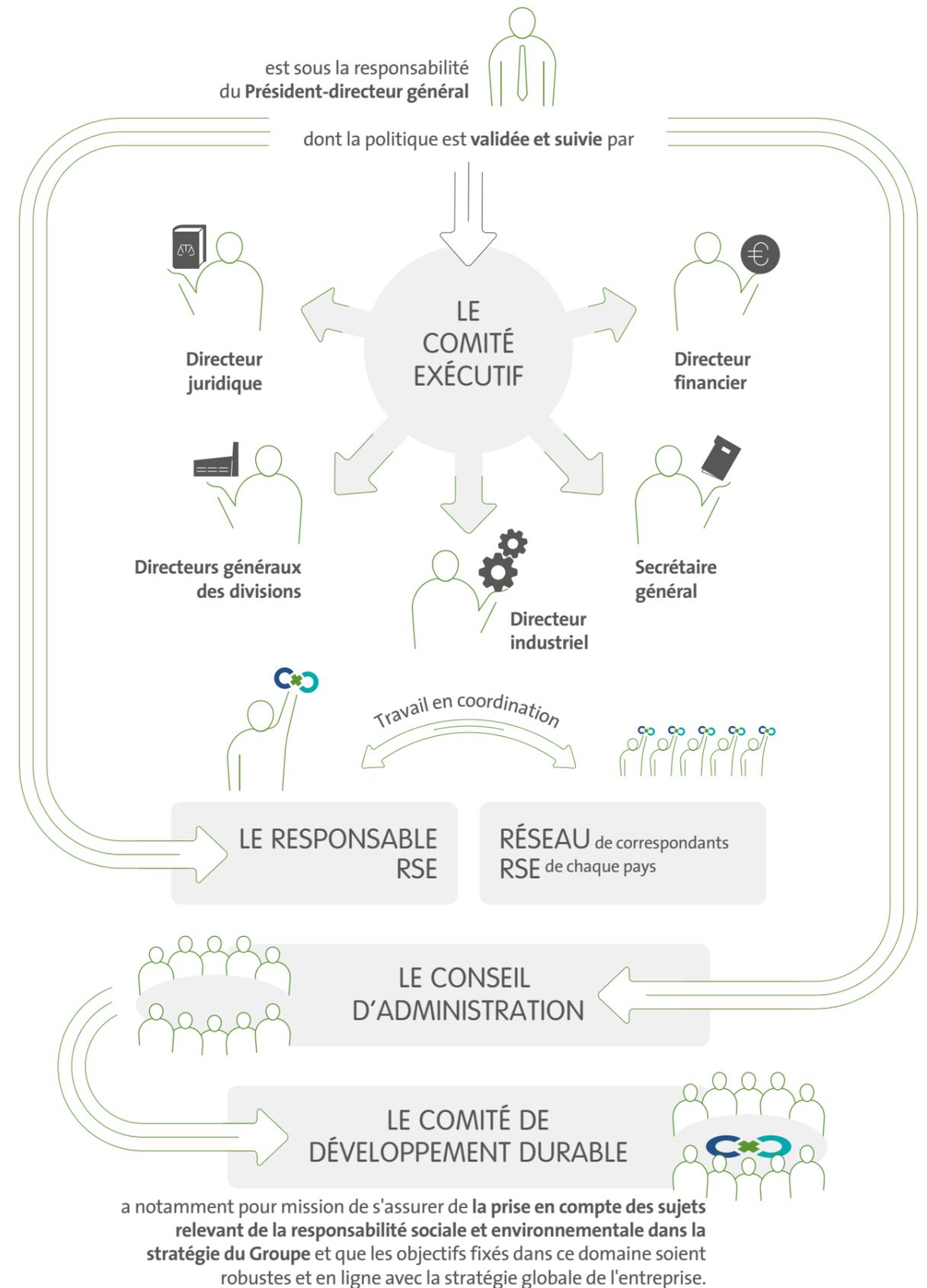


**La responsabilisation et le sens du résultat**



**Le travail d'équipe**

## LA GOUVERNANCE RSE



# OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE SUR LES PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS RSE

Ce tableau présente une synthèse des objectifs et des indicateurs de performance clés portant sur les principaux risques et opportunités RSE. Les résultats sont expliqués dans les pages suivantes.

Principaux risques et opportunités	Axe de la stratégie	ODD	Engagements	Objectifs chiffrés	Indicateurs de performance	Valeurs		Évolution
						2019	2018	
 Santé et sécurité au travail  Attraction et développement des collaborateurs	AGIR POUR LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPES		Garantir la santé et la sécurité de tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tendre vers le « Zéro accident »</li> <li>Réduire de 33% notre TF2 entre 2015 et 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>TF2</li> </ul>	5,5	4,8	
			Attirer et développer nos talents	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ de 50% de salariés se déclarant engagés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indice d'engagement enquête tous les 2 ans</li> </ul>	43%	-	Non comparable avec 2017 (enquête uniquement sur la population cadres)
 Intégration de l'économie circulaire dans notre chaîne de valeur  Éco-conception de nos produits	CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT EN ÉTANT UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	  	Promouvoir l'économie circulaire en étant moteur dans la collecte et l'utilisation du calcin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter de 1% par an le taux d'utilisation du calcin externe dans nos productions au niveau monde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'utilisation du calcin externe dans la production (sites verriers)</li> </ul>	49%	47%	
 Efficacité énergétique et empreinte carbone de nos opérations			Améliorer l'efficacité énergétique et réduire nos émissions de CO <sub>2</sub>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire de 2% par an les émissions de CO<sub>2</sub>/tonne de verre emballée (scope 1 et 2) des sites verriers dans le monde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tonne de CO<sub>2</sub> émises/tonne de verre emballée (scope 1 et 2)</li> </ul>	0,510	0,523	
 Optimisation de l'utilisation de l'eau et réduction des déchets			Optimiser l'utilisation de l'eau et réduire les déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire de 5% la consommation d'eau/tve dans les usines verrières du monde entre 2015 et 2020</li> <li>Augmenter de 5% la part de déchets recyclés dans les usines verrières dans le monde entre 2015 et 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consommation d'eau (m<sup>3</sup>/t de verre emballée)</li> <li>Part des déchets recyclés (%)</li> </ul>	0,630 62%	0,583 51%	 
 Qualité de nos produits	CULTIVER LES RELATIONS AVEC NOS PARTIES PRENANTES		Viser l'excellence dans la qualité de nos produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>100% des sites certifiés ISO 22000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% de sites certifiés ISO 22000</li> </ul>	78%	68%	
 Éthique des affaires			Respecter notre code de conduite	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction des réclamations de 50%<sup>1</sup> entre 2017 et 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% d'amélioration des réclamations</li> </ul>	-45% vs 17	-25% vs 17	
			Avoir des pratiques d'achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de 100% de nouveaux cadres « Comply = conformité au droit de la concurrence et ABC : Lutte contre la corruption et respect des règles relatives aux sanctions économiques »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% de nouveaux cadres formés Comply</li> <li>% de nouveaux cadres formés ABC</li> </ul>	62%	79%	
			Contribuer au développement des communautés					

1. Nombre de réclamation avérées/ 100 millions de contenants livrés

# PRINCIPAUX RISQUES & OPPORTUNITÉS RSE

## LES 7 PRINCIPAUX RISQUES & OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS SONT :

En 2018, une analyse de matérialité a été réalisée en trois étapes :

- L'identification des enjeux prioritaires en partant de l'analyse de la documentation disponible et des interviews des principales parties prenantes du Groupe (analyse des activités et de l'environnement du Groupe), complétée d'un benchmark de l'industrie réalisé par un cabinet de conseil – bases de risques sectorielles (MSCI et SASB) et d'un travail avec la direction des risques au niveau de Verallia Groupe.
- Le partage de ces enjeux avec les principales parties prenantes.
- La hiérarchisation de ces enjeux par la confrontation entre les attentes des parties prenantes et la vision du management du Groupe.

L'échelle de cotation a été définie en lien avec la direction des risques et par critère. Différentes composantes ont été prises en compte pour déterminer les risques et opportunités prioritaires. L'impact sur les personnes, les opérations, l'environnement, l'image/réputation du Groupe a été discuté et intégré. Un consensus a été trouvé en exploitant les résultats d'un vote électronique réalisé au cours d'un atelier commun guidé par un cabinet de conseil, auquel ont notamment participé les membres du Comité exécutif du Groupe, les principales fonctions supports et des opérationnels des entités française et espagnole.

Afin de les rendre plus lisibles, les enjeux retenus ont été regroupés et synthétisés en 2018, puis actualisés en 2019 autour des trois axes d'engagement de long terme liés à la RSE :

- Agir pour la sécurité et le développement des équipes
- Contribuer à la préservation de l'environnement
- Cultiver les relations avec nos parties prenantes

La matrice de matérialité reflète l'identité forte du Groupe ainsi que les enjeux spécifiques relatifs à ses activités et à sa présence locale. Elle a également permis de faire ressortir, au sein de ces enjeux prioritaires, sept principaux risques et opportunités RSE pour le Groupe - cf tableau ci-contre.

Des indicateurs de suivi de ces principaux risques ont été définis afin de mesurer leur évolution et l'atteinte des objectifs d'amélioration fixés par le management du Groupe.

Axe de la stratégie	Principaux risques et opportunités	Définition
AGIR POUR LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPES	Santé et sécurité au travail 	Les procédés industriels utilisés au sein de nos sites peuvent exposer les employés à des événements accidentels pouvant avoir des conséquences pour leur sécurité et/ou leur santé (comme par exemple des coupures, des brûlures, des nuisances sonores ou des températures élevées).
	Attraction et développement des collaborateurs 	Le risque relatif au capital humain au sein du groupe Verallia se caractérise par un enjeu d'attraction des collaborateurs, un enjeu de développement, de maintien et de transformation des compétences et un environnement de dialogue social propre à certains pays du Groupe.
CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT EN ÉTANT UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Intégration de l'économie circulaire dans notre chaîne de valeur 	Le Groupe veille à réduire son impact environnemental, notamment grâce à l'utilisation croissante du calcin <sup>1</sup> , maillon clé de la chaîne circulaire de l'industrie verrière. Il est constitué de verre provenant de la collecte sélective (collecte des particuliers et du CHR : Cafés Hôtels Restaurants «calcin externe») ou des rebuts de fabrication «calcin interne».
	Eco-conception de nos produits 	La nécessité de rendre les emballages plus durables impose à Verallia d'améliorer la performance environnementale de ses produits sous la pression constante des parties prenantes. Le Groupe accompagne ses clients dans leur démarche responsable grâce à son offre d'emballages éco-conçus, consistant notamment à un allègement des emballages.
	Efficacité énergétique et empreinte carbone de nos opérations 	Dans un contexte de changement climatique où la consommation d'énergie doit être limitée, la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre constitue une priorité stratégique pour Verallia.
	Optimisation de l'utilisation de l'eau et réduction des déchets 	L'eau et les déchets ne sont pas aujourd'hui identifiés parmi les risques majeurs selon les critères de l'analyse de matérialité. Cependant, le Groupe s'est fixé des objectifs et des indicateurs de performance associés car la diminution de la consommation d'eau comme la réduction des déchets et l'augmentation de leur recyclage concourent à l'objectif global de réduction de l'empreinte environnementale du Groupe. Préserver les ressources, et notamment la ressource en eau, dans un contexte de changement climatique et d'augmentation des zones de stress hydrique est au cœur des actions Verallia.
CULTIVER LES RELATIONS AVEC NOS PARTIES PRENANTES	Qualité de nos produits 	Malgré l'application de procédures robustes et complètes encadrant la fabrication et le contrôle qualité de nos produits, un défaut critique de production peut survenir sans être détecté, situation d'autant plus grave que nos produits une fois remplis, sont destinés à être commercialisés et consommés sur le marché final. Il en résulterait notamment une forte et durable détérioration de la réputation de Verallia auprès de notre client, voire auprès du grand public et au-delà des frontières nationales.
	Éthique des affaires 	Verallia est un des principaux acteurs internationaux de l'industrie verrière. Partenaire de ses clients, le Groupe cherche à anticiper leurs besoins et à respecter la promesse qui leur est faite : qualité, service logistique et design correspondant à leurs attentes. Sa pérennité ne peut se concevoir sans le partage de valeurs et principes communs à l'ensemble de son Groupe.

1. Le calcin est du débris de verre ajouté aux matières premières (sable, carbonate de soude...) mises en œuvre pour fabriquer le verre.

# GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE TOUS

Les procédés industriels utilisés au sein de nos sites peuvent exposer les employés à des événements accidentels pouvant avoir des conséquences sur leur sécurité et/ou leur santé (comme par exemple des coupures, des brûlures, l'exposition à des nuisances sonores ou à des températures élevées).

Le respect de la santé et de la sécurité au travail est l'une des quatre valeurs de Verallia. Faire de la sécurité une préoccupation de chaque instant pour tous les salariés, afin qu'ils se protègent eux-mêmes et leurs collègues, est donc l'un de nos objectifs prioritaires. Le Groupe accompagne chaque femme et chaque homme travaillant sur ses sites en fournissant les informations et outils nécessaires à leur protection.

## La gouvernance

Le responsable Environnement, Hygiène industrielle-Santé, Sécurité (EHS) Groupe est rattaché au directeur industriel, qui lui-même est membre du Comité exécutif et est rattaché au Président-directeur général. Le responsable EHS Groupe s'appuie sur un réseau de cinq responsables EHS région et les responsables EHS de chaque site verrier et non-verrier du Groupe.

L'importance de la sécurité se traduit aussi par son intégration à la rémunération de tous les salariés y compris le Comité exécutif (Comex), éligibles à la rémunération variable, et au travers de la politique d'intéressement, sur la base des résultats de performance du TF2.

**NOS OBJECTIFS CLÉS**

- > **Notre ambition :** tendre vers « zéro accident »
- > **Objectifs 2015-2020** sur le TF2<sup>1</sup>: -33%.

## Une politique EHS qui vise le « zéro accident »

Mise à jour en 2018, la politique EHS vise le « zéro accident », en se basant sur le respect des règles, l'engagement et le dialogue. Intégrée au programme d'excellence industrielle du Groupe, cette politique concerne toutes les personnes travaillant sur les sites (salariés Verallia, intérimaires et sous-traitants).

La politique EHS est basée sur une vingtaine de standards EHS, dont 17 standards sécurité et un standard santé définis par le Groupe. À titre d'exemple, les permis de travail, la circulation des piétons et des véhicules (chariots élévateurs) et la remontée des situations d'insécurité sont encadrés par ces standards. Ils ont été mis à jour en 2018 dans une perspective plus opérationnelle et traduits dans toutes les langues parlées au sein du Groupe. Ils constituent la base du référentiel EHS de tous nos sites.

La démarche Santé Sécurité s'articule autour de trois axes :

- L'analyse des risques concerne l'ensemble des tâches routinières sur tous nos sites. Nos usines sont aussi formées et encouragées à utiliser la « minute de réflexion », comme outil d'analyse des risques sur les tâches non routinières.
- Le respect et l'application des quatre règles cardinales :
  - > *Ne pas neutraliser ou rendre inefficaces les dispositifs de sécurité*
  - > *Porter en permanence les équipements de protection individuelle adaptés*
  - > *Appliquer pour toute intervention la procédure de consignation LoTo (Lock out Tag out)*
  - > *Ne pas détourner l'usage du matériel ou des outils*
- Les audits internes et le système d'évaluation des sites : les audits internes sont planifiés par le responsable EHS Groupe et réalisés par lui-même et par les responsables EHS région. Ils ont pour objectif d'évaluer l'application des règles EHS Groupe au sein des sites à travers le référentiel d'audit EHS Groupe.

## Nos plans d'actions

### Les coachings trimestriels

À la suite de la mise à jour de nos standards santé - sécurité en 2018, une phase de coaching des responsables EHS sites a été déployée tout au long de l'année 2019.

Ces coachings se sont déroulés à une fréquence trimestrielle : un jour de coaching par trimestre et par site. Le coaching a porté sur tous les standards mais avec une priorité sur quatre sujets sécurité et sept standards correspondant à la typologie des accidents les plus fréquents et les plus graves. Environ 90 coachings ont été réalisés. En 2020 les sites non-verriers seront intégrés à cette démarche.

### Les campagnes de sensibilisation

Via des campagnes de sensibilisation, les sites encouragent leurs collaborateurs à assurer leur sécurité et celle de leurs collègues en remontant chaque danger EHS (au responsable du département ou à la personne concernée) et en intervenant immédiatement en cas de situation ou de comportement jugé dangereux. La part des employés remontant des situations à risques est passée de 19 % en 2017, à 28 % en 2018 et à 81 % en 2019.

### LA RÈGLE DES 5 MÈTRES

#### Film charriot élévateur-piéton

La règle des « cinq mètres » est l'une des plus importantes pour protéger les piétons du risque de collision avec un charriot élévateur. Il est strictement interdit de s'approcher à moins de cinq mètres d'un charriot élévateur sans avoir pu communiquer avec le chauffeur pour s'assurer qu'il a vu le piéton et que celui-ci peut passer de manière sécurisée avec le charriot à une distance suffisante. Ce film montre comment procéder pour appliquer cette règle dans différentes situations. Il a été projeté à tous les employés lors de la journée EHS monde du 10 octobre 2019.

### Le suivi et la formation des accidents des sous-traitants

Les accidents des sous-traitants sont intégrés au suivi interne et suivis tous les mois. Ils sont analysés de la même façon en utilisant la méthodologie Analyse des Causes Racines (ACR). Ils sont tous formés aux règles de Santé Sécurité du Groupe.

Nos nouveaux standards améliorent aussi la protection des sous-traitants en exigeant une évaluation des risques, des mesures préventives pour chacune de leurs activités, des contrôles obligatoires à minima journaliers et une sensibilisation renforcée de ces travailleurs. L'ensemble de nos sous-traitants sont formés aux règles de Santé Sécurité du Groupe.

### Les actions R&D au service de la santé des salariés

Les actions de la direction R&D sont menées dans nos différents sites afin d'améliorer nos processus de fabrication et leur impact sur la santé et la sécurité de nos salariés.

- Le graissage automatique des moules : cette action continue à être déployée sur nos sites et a pour objectif de réduire la fréquence de graissage des moules par les opérateurs et ainsi l'exposition au bruit et à la chaleur. Il réduit aussi les risques d'accumulation de quantité importante de graisse sur les machines et donc le risque d'incendie.
- L'optimisation du refroidissement des moules a pour objectif la réduction du bruit sur le poste de travail.
- La performance du tunnel de traitement à chaud afin de réduire les expositions aux substances chimiques.

1. Taux de fréquence TF2 = ratio du nombre d'accidents de salariés permanents et intérimaires avec et sans arrêt de travail par million d'heures travaillées.

Fin 2018, notre guide de comptabilisation des accidents a été révisé pour que tous les accidents soient comptabilisés (auparavant les accidents avec et sans arrêt consistant en une blessure très légère pouvaient dans certaines circonstances être déclassifiés). Notre référentiel 2018 est donc plus sévère que 2017.

## GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE TOUS

### CHIFFRES CLÉS

**100 %**

de nos sites verriers sont certifiés  
**ISO 14001** (environnement)  
et **OHSAS 18 001** (santé et sécurité)

**+50 %**

de « presque accidents »  
remontés entre 2018 et 2019

### NOS RÉSULTATS

	2017	2018	2019
Taux de fréquence 1 (TF1) <sup>1</sup>	2,6	4,4 (nouveau référentiel)	5,2
Taux de fréquence 2 (TF2)	2,8	4,8 (nouveau référentiel)	5,5

### ■ Analyse de nos résultats

Le taux d'accidents a augmenté en 2019. En effet, de nombreux accidents sont liés à la non-application des règles définies pour les opérations routinières, notamment de graissage et d'arrêts des machines pour intervention. La typologie des accidents montre que nombre d'entre eux auraient pu être évités grâce à la stricte application des standards et aux comportements correspondants.

**À noter :** une nouvelle méthodologie de comptabilisation des accidents de travail a été intégrée depuis 2018. Le nouveau référentiel de reporting a intégré une définition plus large des accidents de travail avec et sans arrêt. Grâce à ce nouveau guide, tous les accidents avec et sans arrêt doivent être reportés et analysés, ce qui n'était pas systématiquement fait dans certains pays. Dorénavant tous les accidents doivent remonter au niveau Groupe. Les reclassifications sont ainsi très rares et correspondent seulement aux cas où l'accident est annulé en tant qu'accident du travail par la sécurité sociale ou en cas de doutes sur le lien accident/travail (exemple blessure préexistante). Tous les autres accidents sont comptabilisés.

Les coachings et l'implication des managers sont les principaux leviers pour améliorer nos résultats en nous assurant que les règles sont appliquées. Un des focus 2020 sera de pousser la « **minute de réflexion** » y compris chez les sous-traitants, d'amplifier les communications et d'être particulièrement vigilant lors des coachings en usine.



<sup>1</sup> Taux de fréquence TF1 = nombre d'accidents du travail avec arrêt de salariés permanents et intérimaires par million d'heures travaillées. Fin 2018, notre guide de comptabilisation des accidents a été révisé pour que tous les accidents soient comptabilisés (auparavant les accidents avec et sans arrêt consistant en une blessure très légère pouvaient dans certaines circonstances être déclassifiés). Notre référentiel 2018 est donc plus sévère que 2017.

## ATTIRER ET DÉVELOPPER NOS TALENTS

Le risque relatif au capital humain au sein du groupe Verallia se caractérise par :

Un enjeu d'attraction des collaborateurs : le Groupe est devenu indépendant récemment et n'a pas encore une grande notoriété sur le marché de l'emploi. Il intervient dans un environnement B2B peu connu et peu visible des écoles et universités. Les sites du Groupe sont parfois localisés dans des zones reculées. De ce fait, la marque employeur a besoin de se renforcer et de se développer pour attirer et acquérir de nouveaux talents.

Un enjeu de développement, de maintien et de transformation des compétences qui passe par :

- le transfert des compétences de collaborateurs techniques vieillissants avec des expertises techniques fortes vers les nouvelles générations
- l'acquisition à l'embauche des compétences spécifiques avec un fort impact sur les performances et la qualité
- le développement des compétences et le recours à l'Intelligence Artificielle en lien avec une industrie 4.0 qui nécessitera une plus grande complémentarité entre les compétences humaines et l'apport technique de la machine

Un environnement de dialogue social propre à certains pays du Groupe : il existe une volonté forte dans toutes les sociétés et au niveau le plus haut du Groupe de mettre en place un dialogue social respectueux de tous et une communication transparente.



### ■ La gouvernance

La direction des Ressources Humaines (RH) est rattachée au secrétaire général du Groupe qui est membre du Comité exécutif.

Les fonctions RH gérées et pilotées au niveau du Groupe sont : la rémunération et les avantages sociaux, la mobilité internationale, le système d'information RH et la formation internationale. Les autres fonctions RH telles que le recrutement, l'administration du personnel, la paie, la formation et les relations sociales sont gérées au niveau local.

En termes d'effectifs de la fonction RH Groupe, il existe un DRH par région qui supervise un ou plusieurs pays et dans ce cas, il existe un DRH par pays (rattaché au DG pays). Il existe également un RH par usine (rattaché au directeur de l'usine et fonctionnellement au DRH du pays).

### ■ Une politique RH au cœur de la stratégie de l'entreprise

La politique de gestion des ressources humaines constitue un élément majeur de la stratégie du Groupe. Elle vise notamment à anticiper les besoins en compétences, à assurer la tenue des postes critiques, à créer les conditions de l'adhésion des salariés aux objectifs de l'entreprise et à répondre à leurs attentes, notamment par la prise en compte de leurs projets professionnels et des conditions dans lesquelles s'effectue leur travail. Le Groupe cadre la politique de rémunération, en cohérence avec les marchés d'implantation et en respectant l'équité interne.

Cette politique est pilotée par les DRH régions en respectant le cadrage général du Groupe en matière de respect des valeurs, de compétences clés et d'engagement.

L'engagement des salariés est évalué tous les deux ans à travers une enquête de satisfaction - la dernière réalisée en mars 2019 - donnant lieu à des plans d'actions correctifs.

La politique de développement des compétences de Verallia place les collaborateurs au cœur de leur parcours d'apprentissage et de développement. Elle s'appuie pour cela sur une offre de formation individuelle et collective, pouvant être personnalisée.

# ATTIRER ET DÉVELOPPER NOS TALENTS

Des **modules e-learning** sont développés par le Groupe puis déployés en local par les équipes formation (ex : module Risk Management déployé en 2019).

Un processus de « **people review** » (plans de succession et de gestion des talents) a lieu deux fois par an, afin de faire la revue des personnes et des plans de succession.

Des **formations techniques** (industrie 4.0, EHS, processus verrier) sont proposées aux salariés selon leurs besoins.

## Le Centre de formation de Chalon-sur-Saône

Le Centre de formation de Chalon-sur-Saône (France) créé en 1969 accompagne la montée en compétence des ouvriers et agents de maîtrise de nos sept usines françaises. Des formateurs internes et des moniteurs experts de l'ensemble de la chaîne de valeur transmettent ainsi leurs connaissances pour favoriser la capitalisation et la diffusion du savoir-faire verrier. Tous les ans, sur le site de Chalon-sur-Saône, 10 000 heures de stages sont dispensées à quelques 400 stagiaires avec des moyens pédagogiques particulièrement innovants : réalité virtuelle, utilisation de machines écoles, mise en situation, etc. Des programmes d'accélération des trajectoires professionnelles sont développés au centre. Ce fut le cas de « L'école verrière de Verallia » créée en 2013, qui a formé les futurs responsables techniques et agents de maîtrise de nos usines. Le Centre prévoit d'intégrer prochainement l'ensemble des formations managériales au cœur des programmes de formation techniques pour élargir son champ d'action et mieux accompagner nos collaborateurs dans le management de leurs équipes.

## Nos plans d'actions

### ⇒ Attraction des collaborateurs

#### POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération du Groupe, y compris la rémunération de son dirigeant mandataire social, vise, en conformité avec l'intérêt social de la Société et en cohérence avec les pratiques de marché et de l'industrie, à assurer des niveaux de rémunération compétitifs. Elle veille aussi à conserver un lien fort avec la performance de l'entreprise et à maintenir l'équilibre entre performance court terme et moyen/long terme et concourt au soutien de la stratégie commerciale et à la pérennité du Groupe.

Le Groupe a ainsi mis en place une politique de rémunération composée le cas échéant par :

- un salaire de base qui rémunère la tenue de poste et est attractif pour recruter et fidéliser les talents.
- une part annuelle variable, qui rémunère la performance individuelle et collective en fonction de l'atteinte d'objectifs ambitieux tout en étant limitée par un niveau maximum évitant les prises de risque excessives. Cette part annuelle variable, source de motivation pour les équipes, s'appuie sur des critères annuels incluant : la sécurité, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (à partir de 2020), les performances financières et opérationnelles, et des objectifs personnels.

Outre cette rémunération variable, le Groupe entend associer pleinement ses salariés à son développement en les associant au capital. La politique d'actionnariat salarié constitue ainsi un axe stratégique pour soutenir la croissance rentable et durable du Groupe, que celui-ci entend poursuivre activement (au 31 décembre 2019, le FCPE Verallia, regroupant l'actionnariat des salariés dans la Société, détient ainsi 2,6 % du capital de la Société). La Société entend ainsi notamment offrir aux salariés du Groupe, au cours du premier semestre 2020 la possibilité de souscrire à une augmentation de capital qui leur serait réservée, via le FCPE Verallia, aux conditions de décote et d'abondement approuvées par le conseil d'administration.

### MARQUE EMPLOYEUR

Le Groupe soigne sa marque employeur au travers d'une page LinkedIn, d'une page Facebook et de la présentation du groupe Verallia. Chaque division a le soin de créer sa propre communication, de gérer ses relations écoles et son recrutement.

### ⇒ Gestion des compétences

Plusieurs programmes sont proposés :

- **Formation savoir-être** : culture du retour d'expérience (feedback), management, capacité à diriger, incarnation des quatre valeurs de Verallia.
- **Programmes de développement** liés à des populations définies (jeunes, potentiels...)
- **Outil de gestion des talents** depuis 2019, permettant d'apprécier la performance et le potentiel de chaque collaborateur et de mettre en place des programmes de formation spécifiques.

Les parcours de formation phares au sein du Groupe :

Programme	Description et cible
<b>Techniques verrières</b>	Nouveaux arrivants
<b>Glass school</b>	Jeunes diplômés
<b>Business leaders</b>	Confirmés
<b>Meet Verallia</b>	Nouveaux arrivants - Cadres (1-4 ans de séniorité)
<b>Leaders at Verallia</b>	Cadres confirmés (5-10 ans de séniorité)

## NOS RÉSULTATS

	2017	2018	2019
Taux d'embauche	9,5 %	10,6 %	11,3 %
Taux d'embauche en CDI	5,3 %	6,1 %	6,8 %
Moyenne des heures de formation par personne (CDI et CDD) <sup>1</sup>	37 h	45 h	37 h
Turnover volontaire CDI (démissions)	2,7 %	3,4 %	3,5 %
Indice d'engagement (tous les deux ans)	60 % <sup>2</sup>	—	43 %

1. Les entités VOA, SAGA DECOR, SCD, EVERGLASS, SALOMON et TBE ne sont pas incluses dans l'indicateur final « Moyenne d'heures de formation par personne »

2. En 2017, seuls les cadres étaient consultés. En 2019, 9 208 questionnaires ont été envoyés, 6 018 salariés ont répondu avec un taux d'engagement de 43 % « engagé » et « très engagé ». Ces chiffres excluent USA, Inde et Vicsa.

## PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ÉTANT MOTEUR DANS LA COLLECTE ET L'UTILISATION DU CALCIN

Le verre est le matériau d'emballage de référence pour les spiritueux, les vins, la bière et l'alimentaire. Recyclable à 100 % et à l'infini en nouveaux emballages alimentaires, bouteilles et pots, il est au cœur de l'économie circulaire. En 2019, l'Europe compte 160 usines de fabrication de verre et aujourd'hui le taux de recyclage du verre le plus élevé au monde. Le taux de collecte au niveau européen (collecte des particuliers et du CHR : Cafés Hôtels Restaurants) atteint 76 % en Europe en 2017<sup>1</sup>. Le taux de recyclage du verre au niveau européen est lui de 52% en 2017<sup>2</sup>. L'enjeu est donc d'augmenter le taux de collecte pour pouvoir augmenter le taux de recyclage.

La directive européenne sur les emballages et les déchets d'emballages est une avancée majeure, portant les objectifs de recyclage des emballages en verre à 75 % d'ici 2030 pour les Etats membres. Afin de parvenir à cet objectif de recyclage au niveau européen, c'est la qualité et la quantité de verre collecté qui doivent augmenter de manière significative. Dans ce but, la FEVE, Fédération Européenne du Verre d'Emballage a créé la plateforme « Close The Glass Loop »<sup>3</sup>, une démarche ambitieuse de dynamisation de la collecte du verre et de son recyclage. Cette plateforme industrielle rassemble les différentes parties prenantes de la chaîne de valeur du verre qui permettra d'établir un programme de gestion des matériaux et d'accroître le recyclage du verre d'emballage en boucle fermée. Les objectifs fixés pour 2030 sont :

- 90 % de taux de collecte des emballages en verre dans l'UE (par rapport aux 76 % actuels)
- Une meilleure qualité de verre recyclé (qui permettrait l'usage d'une plus grande quantité de calcin dans une nouvelle boucle de production)

En tant qu'acteur de l'économie circulaire, Verallia veille à réduire son impact environnemental, notamment grâce à l'utilisation croissante du calcin externe, maillon clé de la chaîne circulaire de l'industrie verrière. Le calcin est constitué de verre provenant de la collecte sélective (calcin externe : particuliers et CHR) ou des rebuts de fabrication « calcin interne ». Le calcin permet de réduire la consommation de matières premières naturelles, telles que le sable, ou de matières synthétiques telles que le carbonate de sodium. Il aide ainsi à réduire l'érosion des ressources naturelles. En remplaçant les matières premières nécessaires à la fabrication du verre, le calcin permet de réduire les émissions de dioxyde de carbone à deux niveaux : en réduisant l'énergie nécessaire à la fusion et en réduisant l'usage de matières premières dont la fusion émet du dioxyde de carbone. Par conséquent, l'augmentation du niveau de calcin dans les matières premières permet d'économiser de l'énergie, ce qui se traduit par une réduction de 2,5 % de la consommation énergétique de l'usine et de 5 % des émissions de dioxyde de carbone<sup>1</sup> pour chaque tranche de 10 % de calcin supplémentaire.

### NOS OBJECTIFS CLÉS

- **Augmenter de 1%** par an le taux d'utilisation du calcin externe dans nos productions au niveau monde entre 2018 et 2023.
- **Contribuer à améliorer** le taux de collecte pour parvenir à l'objectif fixé au niveau européen par la FEVE : **90 % de bouteilles collectées dans le but d'être recyclées d'ici 2030.**
- **Contribuer à améliorer** la qualité du verre collecté au travers des actions de sensibilisation via les organismes de collecte, les collectivités locales et les salariés du Groupe (interventions dans les écoles, sur nos sites).
- **Continuer à investir** dans les centres de traitement de calcin en profitant des meilleures technologies existantes sur le marché.

### La gouvernance

Le PDG définit la stratégie « calcin » avec les directions achats et industrielles qui la déploient ensuite en local. La direction industrielle est en charge des investissements concernant les sites de traitement de calcin.

Le directeur achats de matières premières coordonne les achats calcin des différents pays. Une partie de son bonus est liée à la réalisation des objectifs définis. Pour atteindre les objectifs de collecte et de recyclage du verre, un groupe de travail international ayant pour objectif l'amélioration du recyclage et des rendements de la chaîne de production a été mis en place au sein de la FEVE. Le directeur achats de matières premières de Verallia participe à ce groupe de travail.

### L'économie circulaire au cœur de la politique EHS

La politique EHS Verallia intègre un chapitre dédié à la politique relative à l'économie circulaire avec pour objectif de réduire l'empreinte environnementale du Groupe notamment par l'usage du calcin.

Cette politique s'articule comme suit :

- Produire des emballages en verre 100 % recyclables à l'infini
- Promouvoir le recyclage du verre à chaque occasion interne et externe
- Préserver les ressources naturelles
- Améliorer notre consommation énergétique et diminuer nos émissions sur tous nos sites de production

### CHIFFRES CLÉS

En 2017, le taux de collecte du verre ménager était de

**76 %** dans l'Europe des 28, ce qui en faisait **l'emballage alimentaire le plus recyclé** en Europe (FEVE)

**2,9 millions de tonnes**

de calcin utilisées par nos sites en 2019, soit **4.4 % de plus** qu'en 2017.

**780 000 tonnes**

de CO<sub>2</sub> évitées grâce au calcin



1. Communiqué de presse de la Fédération Européenne du Verre d'Emballage (FEVE), 12 avril 2018.

2. <https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/bitstream/JRC78091/1fna25786enn.pdf>

3. <https://feve.org/about-glass/introducing-close-the-glass-loop/>

# PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ÉTANT MOTEUR DANS LA COLLECTE ET L'UTILISATION DU CALCIN

## Nos plans d'actions

### ⇒ Investir dans les centres de traitement de calcin

Afin d'optimiser le processus de traitement du calcin (meilleure qualité, meilleur rendement, minimum de déchets) et d'augmenter ainsi l'intégration de calcin dans ses productions, le Groupe investit sur le long terme dans ses 8 centres de traitement de calcin localisés en Europe.

### ⇒ Partager les bonnes pratiques

Verallia s'appuie sur les expertises de ses différentes business units à travers le monde pour partager les bonnes pratiques et les connaissances entre les sites, et optimiser le tri, le traitement et ainsi l'intégration de calcin dans ses productions.

Nous pouvons citer l'exemple des sites espagnols qui s'enrichissent du savoir-faire des sites français (Everglass) et italiens (Ecoglass).

### ⇒ Sensibiliser les clients et utilisateurs finaux à l'importance du recyclage du verre

Sensibiliser au recyclage est une priorité pour le Groupe, et cela dans un double objectif :

- Augmenter la quantité de verre collecté
- Améliorer la qualité de verre pour pouvoir optimiser son intégration dans les productions. Verallia profite de tous les événements (salons, inaugurations, événements et formations clients, étudiants designers...) pour encourager le geste de tri et recruter de nouveaux ambassadeurs du recyclage.

Verallia travaille en partenariat avec les associations verrières (la FEVE, Fédération Européenne du Verre d'Emballage, ABI-VIDRO au Brésil), les collectivités locales, les éco-organismes de verre (CITEO en France, ECOVIDRIO en Espagne, etc.) et les entreprises de traitement du calcin. En l'absence de système de collecte du verre ménager, comme au Chili ou en Argentine, Verallia agit en son nom propre en lançant des campagnes de collecte en partenariat avec des villes proches des usines. En Europe, c'est principalement au travers des actions de la FEVE que le Groupe mène ses actions de sensibilisation auprès du grand public. En 2018, la campagne de communication internationale « Friends of Glass », axée sur la protection des océans, a comptabilisé plus de 5,8 millions de vues sur les réseaux sociaux. La finalité était d'encourager les consommateurs à modifier leur comportement.

## Un partenariat italien réalisé en 2019 entre Costa Crociere, Oleificio Zucchi et Verallia Italia.

Le verre d'emballage collecté sur les bateaux Costa Crociere est directement envoyé au centre de traitement de calcin italien Ecoglass. Il est alors nettoyé et transformé en calcin, lequel est directement utilisé pour produire de nouvelles bouteilles d'huile d'olive dans l'usine italienne Verallia Carcare. Ces bouteilles sont ensuite achetées par le producteur d'huile d'olive Oleificio Zucchi, qui les remplit et les revend à Costa Crociere.

Ce sont 30 tonnes de calcin qui ont été collectées en 2019 afin de produire près de 100 000 bouteilles d'huile d'olive.

Ce projet pilote a vocation à être répliqué en Italie et dans d'autres pays européens.

## La Charte d'engagements « Verre, 100 % Solutions »

En 2019 en France, les acteurs de la chaîne de valeur du verre d'emballage (les producteurs de verre, les éco-organismes, les collectivités, les Metteurs sur le Marché et les organisations professionnelles représentant les distributeurs) ont signé la charte d'engagements « Verre, 100 % Solutions ». L'objectif de la charte est d'accélérer et de mobiliser tous les leviers pour que le verre ne devienne jamais un déchet. La charte d'engagements structure une dynamique de progrès continu, acte des engagements concrets et mesurables, et instaure un mécanisme de suivi transparent et régulier. En soutenant le tri, le réemploi et le recyclage, la charte s'inscrit au cœur de la stratégie de la Feuille de Route Economie Circulaire et des objectifs du projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

## NOTRE EXPERTISE UNIQUE DANS LE TRAITEMENT DU CALCIN

Sur la période 2018 – 2019, le Groupe a investi **près de 12,4 millions d'euros** dans ses centres de traitement de calcin.



\* Joint ventures

## NOS RÉSULTATS

Taux d'utilisation du calcin externe dans la production (sur nos 32 sites verriers, toutes teintes et tous modèles confondus)

2017	2018	2019
49%	47%	49%

## L'analyse de nos résultats

Nous sommes tributaires du gisement disponible, et donc de la collecte des particuliers et du CHR. Les taux de collecte sont très disparates selon les pays et les systèmes de collecte en place.

En 2017, le taux de collecte en Europe est de 76%. Il était auparavant resté stagnant à 74% pendant trois ans – 2014, 2015 et 2016.

## DÉVELOPPER L'ÉCO-CONCEPTION POUR DES PRODUITS RESPONSABLES

Dans le secteur des boissons et des produits alimentaires, les emballages en verre sont essentiels : ils assurent le conditionnement, la qualité, la sécurité et véhiculent l'identité des produits. La nécessité mondiale de rendre les emballages plus durables accompagne ainsi la volonté de Verallia de réduire son empreinte carbone en améliorant la performance environnementale de ses produits ; volonté partagée et intensifiée par les attentes des parties prenantes du Groupe. Cela se traduit donc notamment par un allègement du poids des bouteilles et pots, tout en conservant un niveau de valeur perçue par le consommateur final équivalent : l'éco-conception.

L'emballage en verre – sain et inerte – est déjà en lui-même un modèle d'économie circulaire car recyclable à 100 % et à l'infini. Toutefois, l'application d'une démarche rigoureuse d'éco-conception permet de réduire son empreinte environnementale et notamment son impact carbone.

Le Groupe encourage ses filiales à engager des démarches d'éco-conception qu'il est intéressant d'appuyer par des études et notamment des analyses de cycle de vie. Verallia France a ainsi commandité en 2019 le cabinet Quantis pour mener une Analyse de Cycle de Vie à titre d'exemple sur une bouteille ECOVA de 495 g produite par Verallia France, utilisée pour conditionner du vin et consommée en France.

Afin d'améliorer son impact sur l'environnement, l'intégration de matières recyclées - calcin - constitue un levier d'action important pour le Groupe. Des choix liés aux caractéristiques du produit peuvent également améliorer significativement son impact tout au long du cycle : la réduction de son poids, le choix de sa teinte, l'optimisation de sa palettisation, sont des points que Verallia intègre lors du développement de ses gammes produits.

C'est en suivant cette démarche Groupe que la filiale française de Verallia a décidé de structurer son approche d'éco-conception et d'intensifier ses interventions de sensibilisation auprès des diverses parties prenantes avec pour objectif chaque année de mettre sur le marché davantage de produits éco-conçus que par le passé. Le choix (ou non) de développer ou de sélectionner dans nos références un produit éco-conçu revient évidemment aux clients.

### ■ La gouvernance

La démarche d'éco-conception est décentralisée et intégrée au sein de chaque filiale. Chaque pays dispose de sa propre organisation pour déployer la démarche d'éco-conception des produits. Celle-ci est souvent portée par les bureaux d'études (13 centres de développement produits travaillant sur les produits éco-conçus) et des experts du sujet. La R&D intervient en appui aux bureaux d'études, et apporte des outils de conception adaptés à ces enjeux (par exemple des outils de simulation de résistance). Le marketing intervient pour les produits standards et les commerciaux pour les spécialités clients.

### ■ Nos plans d'actions

#### ⇒ Déployer une démarche rigoureuse d'éco-conception avec la gamme de produits ECOVA

Verallia agit sur les leviers d'amélioration d'impacts environnementaux, et en particulier sur ceux de ses articles dits « standards », développés en interne et disponibles pour tous les clients. La gamme standard « ECOVA » (« Eco » pour éco-conception et « Va » pour valorisation du produit) offre un bon exemple de modèles éco-conçus que Verallia promeut. Cette gamme de produits, disponible pour tous les pays, est allégée et développée pour maximiser le nombre d'articles par palettes. Ces produits éco-conçus réduisent en moyenne de 15 % les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la production et au transport. En 2019, la gamme ECOVA a poursuivi son développement à l'international. Depuis son lancement en 2009, près de 21 milliards de produits ont été vendus (12,4 % des ventes de Verallia en 2019).



La marge de manœuvre de Verallia est moindre sur les emballages en verre « spécifiques », aussi appelés « spécialités client », qui sont eux développés spécialement à la demande d'un client, sur la base de son cahier des charges précis. Verallia joue néanmoins un rôle de conseil dans ces cas de développement particuliers. Par ailleurs, les clients intègrent de plus en plus les critères de performance environnementale dans leurs cahiers des charges ; Verallia a ainsi développé 131 modèles éco-conçus depuis 2015 référencés « ECOVA ».

#### ⇒ Co-construire des produits éco-conçus avec nos clients

En France, Verallia a notamment conçu une bouteille allégée pour la maison Badet Clément. La maison Badet Clément souhaitait améliorer l'impact environnemental de sa marque Les Janelles, dont la production s'exporte à plus de 70 %.



#### ⇒ Continuer à sensibiliser nos parties prenantes en matière d'éco-conception

Sensibiliser ses parties prenantes et notamment ses clients à l'éco-conception est une priorité pour le Groupe.

En 2019, Verallia a réalisé en France une vingtaine d'interventions pour sensibiliser divers acteurs aux enjeux de la RSE et d'éco-conception. En plus d'échanges réguliers avec ses clients, Verallia a aussi rencontré des associations, des institutions et des designers en formation.

#### La gamme EGO éco-conçue par Verallia Chile

Au Chili, Verallia a développé en 2015 une gamme de bouteille sous l'appellation EGO (Enhanced Geometric Objects) afin de satisfaire la demande de vins hauts de gamme, sans rompre son engagement environnemental.

La gamme **EGO** se caractérise par :

- Des bouteilles aux **piqûres très profondes** (61 mm) qui créent un effet d'optique permettant de garder l'impression de poids et de préciosité des bouteilles hauts de gamme.
- Des bouteilles en moyenne **20 % plus légères** que des bouteilles d'aspect similaire.

Une gamme éco-conçue premium dont les ventes sont passées de 100 000 en 2015 à plus de 6 millions de bouteilles en 2019.



Bouteille EGO - 1865 - VSPT

## DÉVELOPPER L'ÉCO-CONCEPTION POUR DES PRODUITS RESPONSABLES

### Journées Glass School niveau 2

En France Verallia a lancé ses journées Glass School II, dédiées à la découverte de l'économie circulaire de l'emballage en verre. Ces Glass School II sont organisées dans les centres de traitement de calcin du groupe Everglass. Un parcours de sensibilisation sur une journée est proposé : les clients peuvent découvrir l'économie circulaire de l'industrie du verre ainsi que son process de recyclage d'un point de vue théorique puis pratique. L'après-midi de la journée est dédiée à une formation sur l'éco-conception des produits verriers : bonnes pratiques, leviers d'impacts.

### La gamme ECOVA chez Pernod Ricard Espagne

Pour son vignoble Campo Viejo, emblème de La Rioja (région viticole espagnole), Pernod Ricard Bodegas a choisi des bouteilles éco-conçues de la gamme Ecova de Verallia. Le poids des bouteilles est passé de 550 g à 390 g, ce qui a réduit de plus de 30 % les émissions de CO<sub>2</sub> du cycle de vie complet de ces bouteilles. Le transport des bouteilles a également été optimisé, permettant un acheminement de plus de bouteilles par camion.

### NOS RÉSULTATS

	2017	2018	2019
Nombre de bouteilles et pots vendus des gammes Ecova et EGO	1 906 653 593	1 876 491 345	1 893 540 812
Proportion des ventes des gammes Ecova et EGO sur le total des ventes	12,6 %	12,6 %	12,4 %

Ces résultats concernent toutes les filiales productrices d'emballages en verre hors Russie.

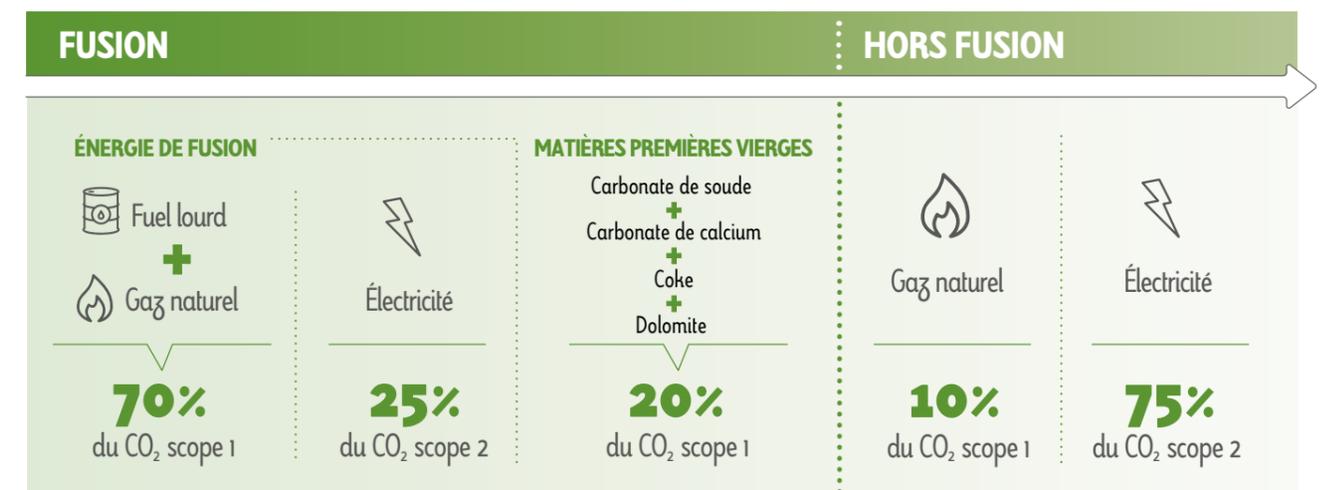
## AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

C'est dans un contexte de changement climatique majeur, et avec le souci de minimiser l'empreinte environnementale de nos produits pour répondre aux exigences de nos clients et aux aspirations des consommateurs, que nous renforçons notre stratégie environnementale.

Le verre est un matériau sain, recyclable à l'infini sans perte de valeur, dont la mission première est d'emballer, protéger et transporter les aliments et boissons ; cependant sa fabrication implique aujourd'hui une forte empreinte carbone. Il est donc essentiel de faire évoluer l'outil industriel actuel pour tenir compte de la réduction massive des émissions de CO<sub>2</sub>.

Nous mesurons et travaillons aujourd'hui à la réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub> de scope 1 et 2<sup>1</sup>. Notre poste d'émission le plus fort au sein de nos usines est le poste de fusion verre (la fusion étant la mise en température de matières solides - sable, calcin, carbonate de soude, carbonate de calcium - pour arriver à un mélange vitrifié homogène).

Le schéma simplifié ci-dessous montre la répartition de nos émissions de carbone ; les pourcentages sont donnés à titre informatif et susceptibles d'évolution. Les pourcentages des scopes 1 et 2 sont donnés en regard du total (fusion + hors fusion).



L'ensemble de notre parc fonctionne à 84 % de gaz, 10 % de fuel et 6 % d'électricité sur la partie fusion.

### NOS OBJECTIFS CLÉS

- > **Objectif Monde :** sur la période 2019-2030, réduire de **20 %** les émissions de CO<sub>2</sub> scope 1 et 2<sup>1</sup> par tonne de verre emballée, soit **2 %/tve/an**.
- > Fin 2019, cet objectif a été renforcé par rapport à l'objectif initial annoncé : sur la période 2018-2019, réduire de 1 % les émissions de CO<sub>2</sub> scope 1 et 2.

<sup>1</sup> Scope 1 et 2  
Le Scope 1 'Émissions directes' = émissions de CO<sub>2</sub> au périmètre physique de l'usine = matières premières carbonatées, fuel lourd et domestique, gaz naturel (Fusion et hors fusion).  
Le scope 2 'Émissions indirectes' = émissions liées aux consommations d'électricité nécessaires au fonctionnement de l'usine.

## AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

### ■ La gouvernance

La politique EHS globale est impulsée par le Président-directeur général et la direction RSE, puis déployée et animée au niveau de chaque direction. Cf. *Gouvernance de la fonction EHS* « Agir pour la sécurité et le développement de nos équipes ».

En 2019, le Groupe a souhaité renforcer ses actions de réduction d'empreinte environnementale en donnant la priorité à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. L'objectif de réduction applicable à partir de 2020 devient -2% scope 1 et 2 par an entre 2019 et 2030. Pour cela, le Groupe a mis en place une organisation spéciale définie autour de différents chefs de projets. La démarche et les objectifs monde sont déterminés par le PDG et sont retransmis à l'ensemble des directions concernées : industrielle, technique, R&D, EHS, achats (en charge des achats d'énergie renouvelable), et finance. Ce comité de pilotage se réunit tous les 3 mois.

Un réseau spécifique « excellence industrielle » au sein de la direction technique est en place afin de s'assurer du déploiement et de la réalisation des projets et actions, dont notamment ceux ayant un impact direct sur la réduction de consommation d'énergie et d'émissions de CO<sub>2</sub>. Ce réseau est animé par un manager sur chacune des régions du Groupe et par un coordinateur dans chacune des usines. Des revues mensuelles et trimestrielles sont assurées par le directeur de l'excellence industrielle afin d'atteindre les objectifs annuels.

Fort de son nouvel objectif de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>, le Groupe a intensifié sa stratégie à travers trois étapes clés :

- 1/ Sensibiliser,
- 2/ Mesurer,
- 3/ Réduire.

Afin que chaque collaborateur Verallia et notamment le top management, partage un niveau de connaissances commun sur des problématiques environnementales et sur l'accélération du changement climatique, sensibiliser est la première étape du processus. Cela passe en premier lieu par la compréhension de ce qu'est la RSE et des différents axes d'actions, lors de réunions dédiées au sein du Groupe. Cette présentation est relayée par chaque référent RSE dans le monde afin de sensibiliser le plus grand nombre de collaborateurs.

La **Fresque du Climat** est un autre moyen de sensibiliser les collaborateurs. Il s'agit d'un atelier de 2 h 30 animé par des consultants externes qui s'articule en 3 séquences : l'alignement des connaissances au sujet de la crise climatique et

de la nécessité d'agir ; la présentation des différents leviers d'actions pour Verallia sur ces sujets ; et la réflexion collective sur les solutions concrètes pour activer ces différents leviers. Les 32 directeurs de sites ont déjà participé à cette fresque. Nous avons également organisé dans quatre de nos pays (Allemagne, France, Italie et Espagne) des groupes de travail réunissant différentes fonctions du groupe (EHS, achats, marketing, industrielle, contrôle de gestion etc.). Ces ateliers nous ont permis de sensibiliser et de confronter 70 visions, permettant d'aligner les connaissances et de faire émerger différentes actions possibles pour contribuer à l'objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Cet atelier sera également proposé aux membres du Comité exécutif au premier semestre 2020.

Afin d'améliorer la mesure de nos impacts CO<sub>2</sub> et de communiquer sur notre « engagement énergie climat » auprès de nos clients et investisseurs à grande échelle, nous utiliserons dès 2020 la référence mondiale en matière de collecte et d'évaluation d'impact : CDP (anciennement Carbon Disclosure Project<sup>1</sup>). La fréquence du reporting CO<sub>2</sub> sera également intensifiée dès 2020 grâce à un reporting mensuel versus trimestriel effectué par les responsables EHS auprès de la responsable EHS Groupe.

L'ensemble des directions industrielle, technique, R&D et EHS travaillent au quotidien à la **réduction** des émissions de CO<sub>2</sub> du Groupe. En 2019 cela s'est notamment concrétisé par une diminution conséquente de la part du fuel dans le mix énergétique utilisé.

L'ensemble de notre parc fonctionne à 84% de gaz, 10% de fuel et 6% d'électricité sur la partie fusion. Cinq pays ont fini leur conversion complète avec des fours fonctionnant à 95% de gaz et 5% d'électricité (Allemagne, Ukraine, Russie, Espagne - hors Îles Canaries - et Portugal). 2019 a également marqué le déploiement monde de solutions industrielles décrites ci-dessous dans notre politique. De nouvelles actions viendront s'ajouter afin d'atteindre le nouvel objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 2% par tonne de verre emballée dès 2020.

### ■ Une politique pour adapter nos différents outils industriels au changement climatique

Aujourd'hui, seul notre impact scope 1 et scope 2 est mesuré. Nos objectifs et plans d'action sont principalement établis sur ce périmètre scope 1 et 2.

La démarche du Groupe en matière d'efficacité énergétique cible :

#### 1. L'éradication de toutes les pertes énergétiques identifiées

Une méthode structurée a été mise en place pour permettre une identification exhaustive des pertes énergétiques. Ce programme fait appel à différents types d'outils (audit énergétique, efficacité du rendement des équipements, détection de fuites, etc.).

L'étape suivante a permis de définir des projets d'éradication des pertes identifiées. Un projet est caractérisé par la définition des objectifs, la constitution d'une équipe, le planning de travail et les indicateurs de performance industriels. La mesure de performance s'effectue tous les mois.

#### 2. L'amélioration des outils industriels existants

Tout au long de la durée de vie de nos fours (de 10 à 12 ans, voire dans certains cas 14 ans), le Groupe procède à des améliorations visant à réduire leurs consommations d'énergie. Cela se concrétise par exemple par des améliorations en matière d'étanchéité et d'isolation thermique, d'optimisation de la température du verre, de réglages de combustion ou encore d'ajustement des volumes d'air de combustion.

Le Groupe a continué de déployer dans les régions pour lesquelles le Pouvoir Calorifique Inférieur (PCI) varie, un système de régulation du PCI en temps réel, afin d'optimiser la combustion en continu. Les fours sont ainsi moins consommateurs d'énergie et plus respectueux de l'environnement. À fin 2019, 35% des fours Verallia ont été équipés. Un programme identique sera déployé pour les feeders<sup>1</sup> dès 2020.

#### 3. La recherche et le développement dans une industrie 4.0 moins énergivore

L'énergie étant principalement consommée lors de la fusion du verre, chaque nouvelle construction de four est l'occasion d'améliorer les performances du Groupe dans ce domaine.

Le Groupe investit pour introduire l'intelligence artificielle dans ses usines - Industrie 4.0. Des capteurs sont progressivement installés tout au long de la chaîne de production avec pour objectif de contribuer à la régulation de la production en temps réel, et ainsi de stabiliser la production, la qualité et d'optimiser les consommations d'énergie.

### ■ Nos plans d'actions spécifiques

Des initiatives s'appuyant sur les principes d'économie circulaire permettent la récupération de l'énergie consommée, en extrayant la chaleur fatale<sup>2</sup> de nos installations pour le chauffage de bâtiments du Groupe ou de villes voisines, tel que cela a été mis en œuvre en Allemagne il y a quelques années ou en France récemment.

#### ⇒ Premiers pas vers un transport plus vert

En ce qui concerne les fournisseurs de matières premières, Verallia est toujours à la recherche d'acteurs locaux pour réduire l'impact du transport et ainsi minimiser l'impact environnemental. Par exemple, le choix du transport multimodal effectué par l'Italie permet de transférer certains flux de camions vers d'autres transports comme le maritime et le ferroviaire. Cela permet de réduire l'empreinte carbone du Groupe, qui veille aussi à privilégier une nouvelle génération de camions fonctionnant au gaz naturel liquéfié (GNL), moins polluant que l'essence.

#### Récupération de chaleur fatale<sup>2</sup>

Sur le site de Neuburg (Allemagne), grâce à un échangeur thermique mis en place en 2015, la chaleur des fours est récupérée et utilisée pour le réseau de chaleur de la ville.

Bénéfice pour la ville : 23,7 GWh en 2019 (soit environ 7% de la consommation de l'usine)

Sur le site de Wirges (Allemagne), un récupérateur de chaleur fatale sur les 2 fours de l'usine a été mis en place fin 2013 et a permis de réduire drastiquement les consommations de gaz pour le chauffage du site (réduction de 86% correspondant à 10 GWh de gaz naturel et des émissions de CO<sub>2</sub> diminuées de 2000 tonnes par an).

Sur le site de Saint-Romain-Le-Puy (France), grâce à l'investissement en 2018 d'un système de récupération de chaleur fatale des arches de cuisson pour chauffer l'usine et l'eau chaude sanitaire, l'émission de près de 500 t de CO<sub>2</sub> a pu être évitée en 2019 (soit une consommation de gaz naturel divisée par deux pour ces postes = -2500 MWh).

1. <https://www.cdp.net/fr>

1. Feeder = canal de distribution qui alimente en verre les machines à partir de l'extrémité avant du four. Le rôle étant de maintenir la température et d'homogénéiser le verre jusqu'à l'arrivée à la machine.

2. La chaleur fatale est la chaleur résiduelle issue d'un procédé et non utilisée par celui-ci.

⇒ **Vers une énergie plus «verte»**

Un accès durable à des sources d'énergie renouvelable compétitives est un levier important pour atteindre notre objectif de réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub>. Ainsi la réduction du contenu carbone de notre mix énergétique complètera l'effet vertueux de l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos unités de production. C'est pourquoi nous lançons sur 2020 un projet d'évaluation et d'intégration des énergies renou-

velables. L'objectif est de sécuriser un approvisionnement en énergie verte en définissant un panel de solutions (solaire, éolien...), dont la mise en œuvre dépendra de chaque pays.

**À noter :** l'usine de Mendoza en Argentine a choisi de réduire dès 2019 son impact scope 2. 50 % de son électricité est de l'énergie éolienne.

**CHIFFRES CLÉS**

**Certifications ISO 50001 :**

**4** sites allemands **3** sites ibériques

**25 %** du budget de R&D 2019 investi sur l'efficacité énergétique des fours

**NOS RÉSULTATS**

	2017	2018	2019
tCO <sub>2</sub> émises/ tonne de verre emballée scope 1 <sup>1</sup>	0,444	0,438	0,426
tCO <sub>2</sub> émises/ tonne de verre emballée scope 2 <sup>2</sup>	0,098	0,085	0,084
tCO <sub>2</sub> émises/ tonne de verre emballée scope 1 et 2	0,542	0,523	0,510
Émissions directes de CO <sub>2</sub> (scope 1)	2 532 736	2 548 698	2 479 512
Émissions indirectes de CO <sub>2</sub> (scope 2)	557 376	496 217	487 825

**Analyse de nos résultats**

Émissions de CO<sub>2</sub> : Sur le scope 1, nous observons une réduction de -2,8% entre 2018 et 2019.

À partir de 2019, nous intégrons à nos objectifs le scope 2, et utilisons comme facteurs d'émission de CO<sub>2</sub> liés à l'énergie, ceux de l'IEA : International Energy Agency. Nous avons utilisé ces mêmes facteurs d'émission IEA pour calculer nos émissions de CO<sub>2</sub> scope 2 de l'année 2018.

Sur le total scope 1 et 2, nous notons ainsi une réduction de -2,5% tCO<sub>2</sub>/tve entre 2018 et 2019.

Si l'on regarde en valeur absolue, le scope 2 représentait en 2018 : 496 217 tonnes de CO<sub>2</sub>. Notre dernier rapport RSE mentionnait pour 2018 la valeur de 442 322 qui correspondait à l'utilisation d'une source différente de facteurs d'émission que celle de l'IEA aujourd'hui utilisée, ce qui explique la variation.

Quelques actions expliquant les améliorations :

- Conversion maximale des fours au gaz naturel au lieu du fuel lourd, tout en respectant les limites d'émissions atmosphériques grâce à des mesures primaires.
- Reconstructions de quatre fours (Lagnieu, Burgos, Villa Poma, Rosario).

1. Le Scope 1 « Émissions directes » = émissions de CO<sub>2</sub> au périmètre physique de l'usine = matières premières carbonatées, fuel lourd et domestique, gaz naturel (Fusion et hors fusion).

2. Le scope 2 « Émissions indirectes » = émissions liées aux consommations d'électricité nécessaires au fonctionnement de l'usine.

**OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU ET RÉDUIRE LES DÉCHETS**

La protection des ressources en eau est l'une des problématiques environnementales les plus importantes pour Verallia. 14 sites Verallia sont exposés à un risque de stress hydrique de moyen à haut. Aucun site n'est en zone de stress hydrique extrêmement haut<sup>1</sup>.

Concernant les déchets, nos sites en produisent très peu (hors reconstructions de fours). Le Groupe s'efforce cependant de les réduire et de les recycler au maximum dans un principe d'économie circulaire.

**NOS OBJECTIFS CLÉS**

- > **Objectif 2015-2020**  
-5 % de consommation d'eau dans les usines verrières
- > **Objectif 2015-2020**  
+5 % de déchets recyclés dans les usines verrières

**La gouvernance**

La gouvernance en matière d'eau et de déchets est dirigée par les responsables EHS. La direction générale est décisionnaire quant à la partie investissements. Cf. *Organigramme simplifié de la fonction EHS* du chapitre « Agir pour la sécurité et le développement de nos équipes ».



**Une politique pour réduire l'utilisation d'eau et les déchets produits**

Le standard eau de Verallia fournit des règles applicables pour préserver la ressource : **11 règles d'or** pour tous les sites industriels.

**6 règles d'or** spécifiques aux sites verriers. Des mesures sont en place pour garantir le respect des limites de prélèvement et de rejets, et identifier tout écart :

- Les installations de prélèvement doivent être équipées d'un compteur (avec traitement informatisé des données) d'ici fin 2021.
- Les volumes rejetés sont suivis chaque semaine.
- Une analyse des rejets (température, pH, matières en suspension, DBO<sub>5</sub>, DCO et total des hydrocarbures) des eaux industrielles et des eaux pluviales est effectuée au moins une fois par an par un organisme accrédité.

Des actions (préventives et correctrices) sont engagées pour s'assurer du respect des limites, du traitement efficace des effluents et du stockage sécurisé des produits (conteneurs étiquetés, bacs de rétention vides, tuyaux d'acheminement du fuel lourd en bon état, kits antipollution présents dans les zones à risque).

**Nos plans d'actions**

⇒ **Protéger la ressource en eau**

Pour refroidir le calcin ou les équipements et économiser ainsi la ressource en eau, les circuits d'eau de Verallia fonctionnent en boucles semi-fermées : dans la plupart de nos usines, l'eau est recyclée pour de nombreux usages de refroidissement ; après traitement et refroidissement elle peut être réutilisée. Afin de garantir un niveau de qualité satisfaisant, des apports en eau extérieure sont nécessaires.

Le premier poste de consommation d'eau est le refroidissement des chutes de production. Si une partie de la production n'a pas le niveau de qualité attendu, le verre considéré comme une chute de production est alors refroidi pour être transporté puis recyclé dans le four. L'eau de refroidissement est débarrassée des restes d'huiles et particules, et réutilisée pour refroidir de nouvelles chutes de production.

1. source : <http://www.wri.org/applications/maps/aqueduct-atlas>

## OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

Les eaux de refroidissement des équipements (compresseurs par exemple) sont le deuxième poste de consommation d'eau. Ces circuits fonctionnent en boucles fermées grâce à des tours aéroréfrigérantes.

D'autres usages d'eau ponctuels sont destinés à la reconstruction des fours.

Le suivi de l'application des actions du standard eau a débuté et passera par le coaching des standards environnement (comme pour la sécurité et la santé). Des actions d'amélioration techniques sont aussi mises en place : par exemple pour les eaux de coupe de la paraison, le benchmark entre les sites a permis de réduire de 4 à 5 fois les consommations d'eau.

### CHIFFRES CLÉS

**4,3<sup>1</sup> kg** de déchets non recyclés par tonne de verre emballée

### NOS RÉSULTATS

	2017	2018	2019
Consommation d'eau (m <sup>3</sup> /tonne de verre emballée)	0,569	0,583	0,630
Pourcentage de recyclage de nos déchets	69 %	51 %	62 %
Prélèvements totaux d'eau (m <sup>3</sup> )	3 241 798	3 389 114	3 671 417
Quantité de déchets produits (tonnes)	66 864	53 010	65 385

#### ⇒ Réduire les déchets

Plusieurs actions ont été menées pour limiter le plus possible les déchets, les traiter, ou les réintégrer dans le circuit interne ; elles sont regroupées dans un catalogue de bonnes pratiques.

Quelques exemples de ces bonnes pratiques sont :

- L'organisation des zones de stockage
- L'identification des bacs de collecte avec des couleurs communes
- Les meilleurs modes de gestion par type de déchet
- La réduction des déchets à la source (tri et lavage des chiffons ou des gants souillés, remplacement de produits dangereux par des produits non dangereux).

Ex : déchetterie Italie (site Villa Poma)

### Analyse de nos résultats

**Consommation d'eau :** la consommation 2019 est en moyenne de 0,63 m<sup>3</sup> / tonne de verre emballée. Après plusieurs années d'amélioration (-5 % entre 2015 et 2018), la consommation augmente de 8 % entre 2018 et 2019. Des problématiques particulières dans trois usines ont contribué à plus de 60 % de la dégradation :

- Sur un site, des canalisations datant de 1970 et des tours aéroréfrigérantes en mauvais état ont été source de fuites importantes, traitées fin 2019 et début 2020. Pour pallier cela, des inspections régulières sont effectuées et de nouvelles tours aéroréfrigérantes seront installées en 2020.
- Un autre site a rencontré des problèmes qualité et donc plus de calcin interne à refroidir.
- Enfin, sur l'un de nos sites, des fours en fin de vie ont eu à subir des réparations à chaud (six en un an sur deux fours) nécessitant d'importantes quantités d'eau.
- Certains sites ont pu grâce à des actions courant 2019 réduire leurs consommations de manière significative :

Chalon-sur-Saône (France) : -19 %

- > Nettoyage des bassins de décantation et retrait des boues
- > Nettoyage des tuyauteries
- > Remise en état de l'instrumentation appoint d'eau des machines IS
- > Sensibilisation du personnel

Zorya (Ukraine) : -11 % grâce à des contrôles plus fréquents des volumes d'eau consommés.

### Déchets

Concernant le pourcentage de recyclage de nos déchets, il est de 62 % en 2019, soit en hausse de +11 % par rapport à 2018. Nous pouvons noter l'amélioration de l'usine de Lagnieu qui a recyclé 100 % de ses poussières d'électrofiltres. Un autre indicateur de performance notable : la diminution de 13 % de la quantité de déchets non valorisés par tonne de verre emballée en 2019 par rapport à 2018. Cette diminution montre la réduction des déchets à la source grâce par exemple au recyclage des boues calcin, des poussières d'électrofiltres et des déchets de composition dans le four.



1. Incluant les déchets liés aux reconstructions de fours

## VISER L'EXCELLENCE DANS LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS

Verallia veille chaque jour à la qualité de ses produits. Des procédures complètes et robustes sont mises en place afin d'encadrer la fabrication et le contrôle qualité de nos produits.

Malgré l'application de procédures robustes et complètes encadrant la fabrication et le contrôle qualité de nos produits, un défaut critique de production peut survenir sans être détecté, situation d'autant plus grave que nos produits une fois remplis, sont destinés à être commercialisés et consommés sur le marché final. Il pourrait en résulter notamment une forte et durable détérioration de la réputation de Verallia auprès de notre client voire auprès du grand public et au-delà des frontières nationales. Ainsi viser l'excellence qualité pour nos produits, c'est répondre à deux enjeux majeurs :

- Le premier lié aux nouvelles exigences clients qui sont en lien avec les marchés sur lesquels ils interviennent. La fourniture de certifications par Verallia est de plus en plus demandée avec des cahiers des charges toujours plus exigeants.
- Le second lié à la réglementation stricte en matière de sécurité alimentaire (Règlement (CE) No 178/2002 du Parlement Européen et du Conseil du 28 janvier 2002). Les certifications ISO 22000 que nous avons obtenues couvrent le respect de ce règlement.

### La gouvernance

En 2019, une direction qualité Groupe, rattachée au directeur industriel a été créée. Les équipes qualité au niveau des pays et des sites sont liées de manière fonctionnelle à la direction qualité Groupe.

Une organisation verticale similaire est tenue au niveau de chaque division monde : le directeur qualité de chaque division reporte au directeur industriel division qui communiquera directement à la direction qualité Groupe.

Chaque mois, des comités qualité faisant intervenir la direction industrielle et la direction générale de chacune des divisions sont organisés. Ils ont pour objectif de travailler à l'amélioration des standards en place, en capitalisant sur les problèmes qualité internes et réclamations clients.

### La politique qualité

Afin de viser l'excellence dans nos produits, un plan d'amélioration qualité s'articulant autour de quatre axes a été lancé en 2019 au niveau du Groupe. Chaque site construit par la suite sa politique qualité locale, en suivant la ligne directrice impulsée par le plan d'amélioration qualité.

### Les 4 axes du plan d'amélioration qualité

**1. L'Analyse des Causes Racines (ACR)**, plus qu'une méthode pour résoudre des problèmes, il s'agit d'un véritable changement d'attitude face à ces derniers. En 2019, le changement s'intensifie et regroupe :

La revue et la mise en œuvre du « ACR next Step » intégrant les notions du « San Gen Shugi » et les premières étapes préparant la capitalisation des bonnes pratiques. L'attitude San Gen Shugi est un état d'esprit qui guide le comportement d'un individu face à un problème. Le principe est que l'on ne peut pas comprendre un problème sans l'observer soi-même sur la base de faits réels et de données chiffrées.

L'accompagnement du personnel par la mise en œuvre d'un module de formation et son déploiement par les régions.

L'établissement d'un référentiel « ACR next step » permettant d'évaluer chaque acteur engagé (évaluation de « simple participant » à « coach »), et de suivre la montée en expertise sur la démarche.

La mise en œuvre d'un processus de management des réclamations clients global au niveau du Groupe engageant les régions ainsi que la direction technique.

### 2. La maîtrise qualité tout au long du processus de production

Cette maîtrise nécessite :

Des audits techniques de l'ensemble du parc de machines d'inspection afin de corriger immédiatement les non-conformités et d'établir un plan d'optimisation de ces moyens.

La définition et mise en œuvre des standards de réglage des machines d'inspection sur l'ensemble des usines verrières.

L'évaluation des compétences et accompagnements des utilisateurs des machines d'inspection.

La mise en œuvre d'un outil de simulation des paramètres de formage permettant d'anticiper les réglages des équipements et de les optimiser par rapport au risque de génération de défauts.

L'installation de capteurs tout au long de la chaîne de production afin de maîtriser la production et la qualité.

### 3. La prévention et l'adaptation de nos plans de contrôle

Des outils de simulation ont été développés par la R&D du Groupe. Ces derniers permettent d'évaluer la tenue des spécifications mécaniques et thermiques des bouteilles et pots virtuellement et d'en optimiser les résultats au bon niveau de qualité attendu par nos clients.

Un plan de formation destiné à l'ensemble de nos designers industriels a été engagé fin 2019.

Dès 2020, notre objectif est de déployer l'utilisation de ces outils dans nos centres de développement produits afin d'ajuster nos plans de contrôle et d'améliorer l'existant.

### 4. Le respect de la réglementation sur la Sécurité Alimentaire

En tant que producteur d'emballages alimentaires, Verallia doit se conformer à la réglementation européenne sur les denrées alimentaires. Le système de contrôle existant est conçu afin de mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité nécessaires permettant la certification de nos usines.

En 2019, 25 des 32 usines verrières du Groupe sont certifiées ISO 22000 (sécurité alimentaire).

Un réseau de référents par site sera constitué en 2020 afin de développer un référentiel cohérent concernant les principes clés de fonctionnement des exigences des réglementations.

Un module e-learning sera créé pour sensibiliser les salariés à la responsabilité qui est celle d'un producteur d'emballages alimentaires. Les fonctions ciblées seront en priorité celles de la production, de la supply chain, des ventes et des achats.

#### NOS OBJECTIFS CLÉS

- > Améliorer constamment le taux de satisfaction de nos clients au travers des démarches d'amélioration continue de l'entreprise
- > **Objectif 2017-2020 : réduction des réclamations de 50 %<sup>1</sup>**
- > **100 % de sites certifiés ISO 22000 (sécurité alimentaire) en 2021.**

1. Nombre de réclamations avérées / 100 000 000 de contenants livrés



## VISER L'EXCELLENCE DANS LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS

### CHIFFRES CLÉS 2019

**100 %** de nos usines verrières sont **certifiées ISO 9001**

**78 %** de nos usines verrières sont **certifiées ISO 22000** (sécurité alimentaire)

**32** audits techniques ont été réalisés sur **plus de 800** équipements de contrôle dans toutes nos usines verrières.

### NOS RÉSULTATS

	2017	2018	2019
% de sites certifiés ISO 22000	68 %	68 %	78 %
Réduction des réclamations* (Nombre de réclamations avérées / 100 000 000 de conteneurs livrés)	Année de référence	-25 %	-45 %

\*Réductions exprimées par rapport à notre référence 2017

### Analyse de nos résultats

À ce jour les résultats obtenus sont en ligne avec nos ambitions et les axes d'améliorations du plan défini, répondant à l'atteinte des besoins de nos clients externes et internes. Le processus d'amélioration continue est particulièrement engagé dans l'objectif double de capitaliser et de renforcer notre savoir et notre expertise, en remettant en cause, le cas échéant, nos acquis dans la quête de l'excellence qualité.

## RESPECTER LES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES ET LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

La pérennité de Verallia ne peut se concevoir sans le partage de valeurs communes à l'ensemble du Groupe. Ainsi, Verallia a réaffirmé en 2017 les principes qui ont guidé l'ensemble de ses sociétés et de ses équipes au fil du temps dès les années 2000, au travers de quatre valeurs cardinales qui sont le socle de son Code de Conduite : attention portée aux clients ; respect des personnes, des lois et de l'environnement ; responsabilité et sens du résultat ; travail d'équipe.

Ce Code est ainsi le fondement des actions du Groupe en matière d'éthique des affaires, le point commun qui réunit la communauté d'hommes et de femmes qui travaille chez Verallia et pour Verallia. Il a pour objectif non seulement le respect des lois et réglementations mais aussi des politiques du Groupe et de ses valeurs.

La culture de conformité qui anime le Groupe se développe au travers de ce code et cette culture est alimentée par un programme de conformité qui contribue à renforcer la valeur Respect des Lois et les obligations qui en découlent.

Dans ce cadre-là, l'adhésion du Groupe au Pacte Mondial des Nations Unies (United Nations Global Compact) vient illustrer ses quatre valeurs et renforcer son engagement à promouvoir au travers son programme de conformité les principes relatifs aux droits de l'homme, au respect de l'environnement, aux normes du travail, et à la lutte contre la corruption. De même, le Groupe est-il particulièrement attentif à travailler sur les cinq Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies qu'il a choisi comme axe de travail. Enfin, le Groupe estime agir en conformité avec les règles fiscales des pays où il est présent et s'acquies de ses obligations déclaratives dans les délais requis. Le Groupe Verallia n'a donc pas mis en place de structure visant à l'évasion fiscale.

### NOTRE OBJECTIF CLÉ 2020

- > **Former 100 % des nouveaux cadres** embauchés en 2020 aux programmes de formation Conformité Comply (droit de la concurrence) et ABC (lutte contre la corruption et respect des règles relatives aux sanctions économiques) dans leur première année de travail au sein du Groupe<sup>1</sup>.

### La gouvernance

La mise en œuvre du programme conformité du Groupe repose sur un réseau conformité d'environ une cinquantaine de correspondants (cadres fonctionnels ou opérationnels).

Les actions des correspondants sont coordonnées par les politiques insufflées par la direction générale Groupe et impulsées par les directions générales des Régions et des pays. Ils assurent ainsi la diffusion des politiques et l'animation des équipes opérationnelles sur les sujets de conformité, actions pour lesquelles ils sont épaulés et coordonnés par un comité de conformité (régional ou pays) dont dépend leur société d'appartenance. Des comités conformité ont ainsi été mis en place dans le Groupe au niveau de la France, de l'Europe du Nord et de l'Est, de l'Italie, de la Péninsule ibérique et de l'Amérique latine. Ces comités peuvent exprimer toute suggestion sur la façon d'améliorer l'efficacité de l'application du Code de conduite et de se conformer aux lois, règles et politiques applicables, dans les domaines du programme conformité du Groupe ou tout autre qu'ils pourraient identifier. Ces comités réunissent en général à minima le directeur général de la société ou de la Région, le directeur financier, le directeur juridique, le directeur des relations humaines, le cadre en charge des risques et celui de l'audit et du contrôle interne du même périmètre, le ou les correspondants conformité. Le correspondant conformité est membre de droit du comité conformité de sa région ou de sa société d'appartenance.

1. Hors Inde et USA

## RESPECTER LES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES ET LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

Les correspondants s'appuient également de façon opérationnelle sur la direction de l'audit et du contrôle interne qui vérifie l'application effective des règles et procédures et les cadres qui sont formés aux programmes de conformité. Le Groupe s'est ainsi fixé comme objectif de former chaque nouveau cadre aux politiques de conformité dans sa première année de travail au sein du Groupe.

Un comité de conformité Groupe, dont les travaux jusqu'à fin 2019 ont été fusionnés avec les travaux sur les risques de la Société, assure un suivi des actions réalisées et valide les thématiques à soutenir et les plans d'actions futurs. Il propose les mesures supplémentaires visant à assurer l'efficacité de l'application du Code de conduite et à se conformer aux lois et politiques applicables dans les domaines, entre autres, des lois sur la concurrence, la prévention de la corruption, la gestion des données personnelles et les embargos et sanctions financières.

Le comité de conformité Groupe réunit notamment des

membres du Comité exécutif (Comex), le directeur juridique et le responsable conformité Groupe ainsi que le directeur du contrôle interne, le directeur des risques et un ou plusieurs opérationnels.

Afin de renforcer la gouvernance du programme conformité du Groupe suite à l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris des actions ordinaires composant le capital social de Verallia SA, il a été décidé que le programme de conformité fera l'objet à compter de 2020 d'un suivi par le Conseil d'Administration de la Société mis en place suite à cette admission.

À ce jour, le programme de conformité suivi par le réseau conformité s'articule autour des thèmes principaux suivants :

- La prévention de la corruption,
- Le respect des règles en matière de droit de la concurrence,
- Le respect des règles relatives aux sanctions économiques et aux embargos.

### ■ Un programme de conformité, socle des politiques du Groupe

Toutes les politiques du Groupe en matière de conformité sont diffusées au sein des régions et des filiales de la même façon et selon le cheminement suivant :

<b>La politique</b>	Elle est définie au niveau du Groupe par la direction générale avec l'appui de l'organisation décrite ci-dessus. La politique du Groupe prend racine dans la réglementation locale et internationale à laquelle le Groupe est soumis et sur le retour d'expérience des régions et des pays.
<b>Le déploiement</b>	Il s'agit de la mise à jour des procédures, codes ou processus qui accompagnent la politique du Groupe et le lancement de son déploiement à travers les correspondants conformité. Différents outils sont également mis à disposition pour mettre en œuvre le programme conformité du Groupe notamment : un intranet dédié intitulé Conformité où sont disponibles les politiques et où sont rappelés les outils à disposition, la publication de guides pratiques, un dispositif d'alertes professionnelles.
<b>La formation</b>	Le contenu pédagogique, les modalités (présentiel ou e-learning ou les deux), la population à former et le planning proposé.
<b>Le contrôle</b>	L'intégration des nouveaux processus dans les programmes d'audit interne et la réalisation des audits internes ou externes, menés par des cabinets spécialisés, pour s'assurer de la bonne mise en place des processus et politiques Groupe.



## RESPECTER LES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES ET LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

### ⇒ La prévention de la corruption

Un premier programme d'action avait été mis en œuvre à partir du début des années 2010. Il a été récemment enrichi sur la base de la législation française relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence et à la modernisation de la vie économique.

Ce programme repose notamment sur une analyse des risques, un code de conduite anti-corruption, code intégré au règlement intérieur des sociétés en France, des politiques internes (cadeaux, conflits d'intérêts, intermédiaires), une ligne d'alerte. Il sera enrichi en 2020 d'un programme de formation complémentaire en présentiel dans tous les pays du Groupe sur une base commune présentée au Comité de Direction Générale du Groupe en 2019 (Comex). Cette formation sera traduite dans les langues du Groupe.

### ⇒ Le respect des règles en matière de droit de la concurrence

Le plan d'action en matière de respect des règles de droit de la concurrence repose sur une formation de base disponible en e-learning et que chaque nouveau manager doit réaliser dans l'année de son intégration au Groupe. Un travail a été réalisé en 2019 sur les outils d'e-learning et de gestion des salariés avec pour objectif de pouvoir demander à chaque cadre identifié comme appartenant à une population à risques et ayant réalisé la formation en ligne depuis plus de deux ans, de refaire cette formation. Par ailleurs en 2019, suite à des audits réalisés sur la bonne application des règles en matière de droit de la concurrence par un cabinet conseil extérieur, des thèmes spécifiques ont été sélectionnés et ont donné lieu à des formations en présentiel en France et en Italie. Une politique sur le thème de la participation aux Associations Professionnelles et un guide de bonnes pratiques (ce dernier revu en 2018), ont été élaborés et mis à disposition des directions commerciales.

### ⇒ Le respect des règles relatives aux sanctions économiques et aux embargos

Une politique sur le thème respect des règles relatives aux sanctions économiques et aux embargos a été adoptée en 2016.

En 2018 et 2019, la formation en présentiel a été favorisée pour les populations commerciales travaillant à l'export et celles des achats. Cette formation a été mise à disposition sur l'intranet Conformité afin que chaque salarié puisse y avoir accès. Par ailleurs, un outil de screening a été mis à disposition, outil qui peut être utilisé dans le cadre d'un audit sur les nouveaux fournisseurs et nouveaux clients. Des formations en présentiel des équipes sur le thème et sur l'utilisation de l'outil de screening ont été organisées.

### ■ Les principales actions 2019 :

#### ⇒ Formation en présentiel des membres du Comex sur la lutte contre la corruption

Le programme utilisé est celui qui sera le tronc commun des formations déployées en 2020 dans tous les pays du Groupe auprès des populations à risque.

#### ⇒ Audit interne sur les agents

L'audit a été mené sur les principales sociétés des deux Régions européennes du Groupe sur la base de la politique agents commerciaux/intermédiaires mise en place en 2016. Suite aux résultats de cet audit, la politique agent/intermédiaire a été revue et des plans d'actions ont mis en place sur certaines sociétés du périmètre audité.

#### ⇒ Formation des commerciaux sur des thèmes spécifiques en droit de la Concurrence

Des formations en présentiel en France et en Italie sur les relations des commerciaux avec leur circuit de distribution, et sur la gestion de l'information concernant les concurrents ont été réalisés.

## NOS RÉSULTATS

% de nouveaux cadres embauchés dans l'année formés à notre programme conformité (comply et ABC)

2018	2019
<b>Comply : 79 %</b>	<b>Comply : 62 %</b>
<b>ABC : 77 %</b>	<b>ABC : 57 %</b>

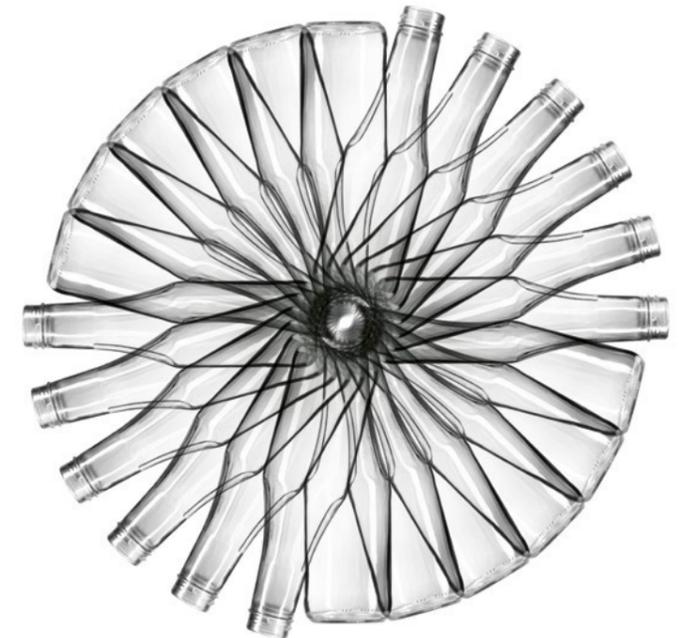
Ces résultats sont hors Inde et USA.

### ■ Analyse de nos résultats

La plateforme UNIVERRA sur laquelle sont installées les formations e-learning permet de suivre le pourcentage de salariés inscrits ayant effectivement suivi la formation et le taux de réussite de la formation. Les directions des ressources humaines choisissent les salariés à former conformément à la politique de conformité définie par le Groupe. La plateforme est ouverte à tous les pays du Groupe<sup>1</sup>.

Sur la base des résultats 2019, les objectifs de formation des nouveaux cadres embauchés ont été maintenus et renforcés : former 100% des nouveaux cadres embauchés aux programmes de formation Conformité Comply (droit de la concurrence) et ABC (lutte contre la corruption et respect des règles relatives aux sanctions économiques) dans leur première année de travail au sein du Groupe<sup>2</sup>. Il a été également décidé de relancer une campagne auprès des cadres ciblés en 2019 qui n'avaient pas suivi la formation en ligne.

De nouveaux modules e-learning notamment en droit de la concurrence et sur le respect des règles relatives aux sanctions économiques seront mis en place.



1. Hors Inde et USA du fait de la petite taille des filiales implantées dans ces pays  
2. Hors Inde et USA.

# AVOIR DES PRATIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

Dans le cadre de l'intensification de sa démarche RSE, le groupe Verallia a renforcé le volet achats responsables en 2019. Verallia compte aujourd'hui 10 000 fournisseurs actifs, principalement localisés dans nos pays d'implantation (Europe, Amérique latine, Russie). Les achats représentent 1,6 milliard de dépenses annuelles dont la moitié est constituée d'énergie et de matières premières. Ces deux catégories cumulent près de 1 000 fournisseurs actifs. La majorité de ces fournisseurs sont locaux à l'exception des fournisseurs de carbonate de soude ou de certains produits chimiques.

Les autres segments principaux d'achats sont respectivement les achats investissements (1 500 fournisseurs), le transport (700 fournisseurs), les achats de productions incluant le consommables (2 000 fournisseurs), le packaging (1 700 fournisseurs) ainsi que les achats généraux et autres achats de faibles montants (3 500 fournisseurs).

Les actions mises en place cette année ont eu pour objectif d'étendre l'application de l'une des quatre valeurs du Groupe : le respect des personnes et de l'environnement, tout au long de nos filières d'approvisionnement.

## La gouvernance

Les achats et approvisionnements du Groupe sont placés sous la responsabilité de la direction des achats, composée d'un directeur coordonnant la totalité de la fonction achat du Groupe et d'une équipe d'acheteurs responsables des familles stratégiques d'achat.

Le Groupe dispose également de directions des achats au sein de ses filiales. Certains achats sont mutualisés régionalement entre différentes sociétés du Groupe (ex. Ibérie, Amérique du Sud), en particulier ceux des achats d'énergie, de matières premières, ainsi que les frais généraux.

## Une politique

Verallia dispose d'une politique achats responsables, valide pour l'ensemble des filiales. Elle se décline autour des exigences environnementales, légales et sociales du Groupe.

## CHIFFRES CLÉS

**1,6** milliard d'euros d'achats

Plus de **10 000** fournisseurs actifs

### NOS OBJECTIFS CLÉS

- > Contrôle systématique de notre base fournisseurs via l'outil de cartographie des risques AFNOR, testé et déployé en 2019.
- > Si le risque est supérieur à 80 % dans l'outil AFNOR, recourir aux évaluations RSE des organismes de notation ECOVADIS et ACESIA puis, si nécessaire, aux audits RSE pour les fournisseurs identifiés à risque élevé.
- > En complément, évaluer systématiquement en 2020 tous nos fournisseurs de matières premières critiques.

## Nos plans d'actions

### L'identification du risque RSE dans notre panel fournisseurs

- ⇒ Formation et diffusion de notre outil de cartographie des risques RSE fournisseurs (outil AFNOR) dans nos filiales (France, Allemagne, Ibérie, Italie, Ukraine, Russie, Pologne, Brésil, Argentine et Chili).
- ⇒ Lancement de campagnes d'évaluations RSE de nos fournisseurs avec l'outil ECOVADIS (160 fournisseurs invités dont 54 évalués depuis septembre 2019).
- ⇒ Mise en place d'un canal d'alerte permettant aux collaborateurs Verallia de remonter les mauvais comportements RSE observés lors de leurs interventions sur les sites de nos fournisseurs (« The Responsible Eye »). Trois retours collaborateurs à ce jour.
- ⇒ Lancement d'audits fournisseurs RSE dès 2020 selon les évaluations réalisées (les fournisseurs ayant une mauvaise notation ECOVADIS (<30), étant en alerte pays ou ayant une note AFNOR (>80) seront audités)

### La mobilisation de nos fournisseurs autour d'une dynamique RSE vertueuse

- ⇒ Insertion de critères RSE dans nos procédures achats, relatives à la conduite de nos appels d'offres.
- ⇒ Signature systématique de la charte fournisseur, incluant un chapitre RSE par tout nouveau fournisseur homologué.
- ⇒ Intégration de critères de recyclage et de valorisation des déchets dans nos appels d'offres et contrats d'achats de matériel informatique (exemple : appel d'offres pour nos équipements informatiques pour le Groupe).
- ⇒ Campagne d'évaluation de la conformité de nos fournisseurs vis-à-vis des dispositifs réglementaires liés aux « minéraux du conflit » (exemple : contrôle du sourcing des solutions de traitement de surface contenant de l'étain, afin de s'assurer que nos fournisseurs sourcent hors des zones de conflit).

### ⇒ Une action en interne auprès des fonctions achats du Groupe

Chaque acheteur, nouvel entrant et l'ensemble des collaborateurs exposés aux relations avec les fournisseurs, sont sensibilisés aux enjeux RSE. Ils ont pour obligation de signer la charte « relation fournisseurs » incluant un chapitre RSE. Ils doivent également réaliser un module de formation « achats pour tous » comportant un chapitre RSE et signer la charte obligatoire en fin de module.



# CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

## NOS OBJECTIFS CLÉS

- > **Poursuivre le programme climat** en partenariat avec PUR Projet afin de compenser chaque année **1% des émissions de CO<sub>2</sub><sup>1</sup> du Groupe** et planter plus de **500 000 arbres** sur une première période de cinq ans.
- > **Poursuivre l'engagement** envers les communautés locales en Amérique latine.
- > Veiller à la meilleure intégration des sites Verallia dans leur environnement local.



© PUR Projet

Parmi les quatre valeurs du Groupe, le « respect des personnes, des lois et de l'environnement » souligne bien l'importance pour Verallia du développement des communautés.

Verallia témoigne d'une longue tradition d'engagement pour l'ensemble de ses sites à travers le monde, qui sont situés pour la plupart au cœur des régions viticoles. Au-delà de leur contribution économique au tissu local, les sites sont engagés dans différentes actions qui participent au développement des communautés. Ces actions menées principalement par les collaborateurs prennent diverses formes : la sensibilisation du public aux propriétés du verre et à son recyclage, les dons à des associations bénévoles ou caritatives, les campagnes solidaires, les visites d'usines, les campagnes de transmission de la passion du verre aux jeunes générations.

Pour faire face à l'urgence climatique, une préoccupation majeure pour le Groupe, Verallia renforce sa stratégie environnementale. En s'associant avec PUR Projet en 2019 dans un programme climat, Verallia souhaite par des actions concrètes, compenser volontairement une partie de ses émissions de CO<sub>2</sub> tout en favorisant le tissu économique local.

Ce programme s'inscrit dans une démarche d'insetting (ou compensation carbone intégrée), qui vise à compenser en interne tous les impacts liés au développement durable à la fois pour sécuriser le développement de Verallia, mais également afin de participer à un monde plus durable. Cela se traduit par un engagement de réduction de son empreinte environnementale, un renforcement du positionnement

RSE auprès des collaborateurs et clients mais également le partage de la valeur créée au-delà de sa propre sphère économique. En effet au-delà de la restauration et de la préservation des écosystèmes, il s'agit pour PUR Projet de créer de la valeur économique pour les communautés locales. Cela se traduit par exemple par une source de revenu complémentaire pour les agriculteurs via l'agroforesterie, un programme d'accompagnement et d'autonomisation pour les communautés locales concernées (transfert de compétences, amélioration de la productivité, autonomisation, adaptation au changement climatique...).

## La gouvernance

Les projets développés pour les communautés locales sont gérés de manière décentralisée par les responsables RSE locaux de chaque région afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques. À titre d'exemple, Verallia Chile et Verallia Argentina organisent la collecte du verre ménager en l'absence de système de récupération en place.

Concernant l'intégration des sites de production à leur écosystème, le responsable RSE sélectionne avec la direction générale et les directeurs pays, les sites Verallia qui répondent à différents critères : environnement, bien-être des salariés, disponibilité des surfaces vertes, facilité de déploiement du programme, etc. Les responsables RSE locaux et les directeurs de sites complètent ensemble les dossiers de candidature qui sont étudiés par la direction générale.

## Nos plans d'actions

Le programme climat Verallia s'articule autour de deux dispositifs distincts.

Le premier dispositif concerne des projets de reforestation et d'agroforesterie en Amérique latine (Pérou, Honduras, Colombie et Brésil) pour lequel Verallia s'est engagé pour une première période de cinq ans et qui permettra de compenser chaque année 1% des émissions de CO<sub>2</sub><sup>1</sup> du Groupe et de planter plus de 100 000 arbres par an. Par ailleurs au Brésil, nous soutenons le partenaire local de PUR Projet, Nordeste, qui agit pour la protection des ressources en eau, la biodiversité et l'éducation dans le Minas Gerais, près de notre usine de Jacutinga. Le projet de plantation, dont 16 500 arbres sont financés par Verallia, est décorrélié d'une compensation de CO<sub>2</sub>. Il consiste à restaurer les forêts adjacentes au fleuve Rio São Francisco et à sensibiliser sur leur importance pour maintenir la quantité et la qualité de l'eau. Notre équipe brésilienne participera à la plantation dès mars 2020. Ce projet favorise également le développement socio-économique des communautés locales tout en préservant les écosystèmes locaux.

Le second dispositif est un programme d'intégration des sites de production Verallia dans leur environnement et leur territoire. Verallia participe à la régénération et préservation de l'écosystème local grâce à la plantation d'espèces endémiques et à la création de « couloirs » de biodiversité<sup>2</sup> tout en intégrant mieux les sites dans le paysage local.

## CHIFFRES CLÉS

**110 000** arbres plantés

**30 910** tonnes équivalent CO<sub>2</sub> compensées volontairement

**En 2019, deux sites Verallia ont été sélectionnés avec un budget alloué de plus de 100 000 euros :**

À Séville en Espagne, afin de préserver l'héritage naturel et culturel, les espaces verts disponibles ont été repensés pour augmenter la biodiversité végétale du site et mieux l'intégrer dans le paysage local : plantations d'oliviers, de massifs odorants, de plantes et arbustes locaux, retrait et recyclage des pelouses synthétiques pour régénérer les sols. Les employés ont donné un espace qui leur était réservé pour le transformer en champ d'oliviers.

À Cognac en France, différents projets ont été proposés aux équipes locales qui ont sélectionné quatre zones de leur site à verdir comme la zone de bureaux commerciaux qui accueillera un vrai espace de repos avec des arbres fruitiers, plantes aromatiques et mobilier éco-conçu. Les plantations et l'installation sont prévues en mars 2020.



1. (Scope 1 et 2) : le scope 1 « Émissions directes » = émissions de CO<sub>2</sub> au périmètre physique de l'usine = matières premières carbonatées, fuel lourd et domestique, gaz naturel (fusion et hors fusion). Le scope 2 « Émissions indirectes » = émissions liées aux consommations d'électricité nécessaires au fonctionnement de l'usine.

2. Ensemble des habitats nécessaires à la réalisation des cycles vitaux d'une espèce qui sont reliés fonctionnellement entre eux.

## CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

### Quelques actions déployées par les équipes Verallia pour les collectivités locales

#### Don à des associations caritatives

À Noël l'usine d'Azuqueca (Espagne) a collecté plus d'une tonne de nourriture pour la Croix Rouge. Tous les salariés se sont investis pour parvenir à ce résultat. Dans le même temps l'usine a fait un don de 10 000€ à la confédération internationale Caritas.

#### Don de 20 000€ aux banques alimentaires locales en Allemagne

Verallia Deutschland soutient l'organisation nationale "Die Tafel" en effectuant un don global de 20 000€ aux banques alimentaires de ses quatre sites industriels. Grâce à l'engagement des

bénévoles ainsi que du soutien des entreprises et des donateurs privés, «Die Tafel» peut offrir des produits alimentaires et de première nécessité à des prix raisonnables aux plus démunis.

#### Le programme de recyclage au LATAM : « Le verre, une action transparente »

Ce programme a deux objectifs : la sensibilisation au recyclage du verre et le soutien apporté à l'ONG Notti Foundation. Verallia Argentina rachète le verre recyclé et fait don de son équivalent en pesos à la Notti Foundation. La fondation fait usage de cette aide pour la construction d'un centre d'hydrothérapie pour la rééducation des enfants. Plus d'un demi-million de pesos ont été donnés à la Notti Foundation, ce qui correspond à 640 000 kg de verre, déposés dans 35 conteneurs situés dans différents endroits de Mendoza.

## PÉRIMÈTRE DES ENJEUX COUVERTS PAR NOTRE DPEF

Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les enjeux suivants : la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, le sujet de l'alimentation responsable, équitable et durable, ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans la présente DPEF.

Texte de lois	Liste des items obligatoires	Traitement par Verallia dans la DPEF 2019
Décret d'application de la transposition de la directive européenne (n°2017-1265)	Conséquence sur le <b>changement climatique</b> de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit (contribution et adaptation)	Consulter les chapitres « Promouvoir l'économie circulaire en étant moteur dans la collecte et l'utilisation du calcin » pages 18 à 21, « Développer l'éco-conception pour des produits responsables » pages 22 à 24, « Améliorer l'efficacité énergétique et réduire nos émissions de CO2 » pages 25 à 28 et « Optimiser l'utilisation de l'eau et réduire les déchets » pages 29 à 31.
	<b>Économie circulaire</b>	Consulter le chapitre « Promouvoir l'économie circulaire en étant moteur dans la collecte et l'utilisation du calcin » pages 18 à 21.
	Lutte contre le <b>gaspillage alimentaire</b>	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que la lutte contre le gaspillage alimentaire ne constitue pas un des risques RSE principaux et ne justifie pas un développement dans le présent apport de gestion.
	<b>Accords collectifs</b> conclus dans le Groupe et leurs impacts sur sa performance économique et le travail des salariés	Consulter le chapitre « Attirer et développer nos talents » pages 15 à 17.
	Actions visant à <b>lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités</b> et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées	Le groupe a jugé qu'ils ne faisaient pas partie de ses enjeux RSE retenus comme prioritaires en 2019. Des actions en faveur de la diversité et du handicap sont bien entendu engagées dans les différentes entités du Groupe et gérées en local. Ainsi, la diversité est un enjeu au cours des processus de recrutement et une attention particulière est portée à ce sujet lors des choix de promotions faits au moment des « people review » deux fois par an. Un forum des femmes a été organisé en 2019, ainsi qu'un mentoring dédié. Sensibiliser les employés au handicap est une volonté du Groupe, elle se concrétise par des interventions au fil de l'année et notamment lors de la journée EHS monde du 10 octobre 2019. Différentes initiatives ont été engagées dans le monde, par exemple en France, Verallia a soutenu l'équipe française de Handi rugby qui a été sélectionnée pour les Jeux Paralympiques de Tokyo.
	<b>Engagements sociétaux</b> en faveur du développement durable	Consulter le chapitre « Contribuer au développement des communautés » pages 42 à 44.
Loi sur l'alimentation durable du 30 octobre 2018	Lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, le sujet de l'alimentation responsable, équitable et durable	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les enjeux suivants : la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, le sujet de l'alimentation responsable, équitable et durable, ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans la présente DPEF.

## LEXIQUE

### ACR OU RCA

Analyse des Causes Racines, Root Cause Analysis

### CALCIN

désigne le verre broyé ajouté aux matières premières utilisées dans la fabrication du verre.

### CALCIN EXTERNE

désigne le verre provenant de la collecte des particuliers et du CHR « Cafés Hôtels Restaurants ».

### CALCIN INTERNE

désigne le verre issu des rebuts de fabrication.

### COULOIR DE BIODIVERSITÉ

représente l'ensemble des habitats nécessaires à la réalisation des cycles vitaux d'une espèce qui sont reliés fonctionnellement entre eux.

### « DIVISIONS » VERALLIA

au nombre de trois :

- Europe du Sud et de l'Ouest,
- Europe du Nord et de l'Est,
- Amérique latine.

### ECOVA

représente une gamme de bouteille - « ECO » pour éco-conception et « VA » pour valorisation du produit.

### ECOVADIS

plateforme de notation de la performance sociale et environnementale des chaînes d'approvisionnement mondiales.

### EGO

désigne une gamme de produits chiliens éco-conçue « Enhanced Geometric Objects » ou « Objets Géométriques Optimisés ».

### EHS

désigne le référentiel « Environnement, Hygiène et Sécurité ».

### ÉQUIPES COMMERCIALES

fonctions identifiées dans les filières ventes et marketing.

### FEEDER

canal de distribution qui alimente en verre les machines à partir de l'extrémité avant du four, son rôle étant de maintenir la température et d'homogénéiser le verre jusqu'à l'arrivée à la machine.

### FEVE

Fédération Européenne du Verre d'Emballage.

### FUSION

désigne la première étape de fonte du verre dans les fours de production.

La fusion étant la mise en température de matières solides - sable, calcin, carbonate de sodium, carbonate de calcium - pour arriver à un mélange vitrifié homogène.

### INSETTING

désigne l'action d'identifier les impacts de l'entreprise (sociaux, climat, eau, biodiversité...), et de s'engager dans des projets socio-économiques et/ou environnementaux qui vont venir compenser ces impacts.

### ISO 22000

norme qui garantit la prise en compte de la maîtrise du risque alimentaire pour le consommateur sur l'ensemble du processus de production.

### PARAISON

désigne une goutte de verre en fusion.

### PCI

Pouvoir Calorifique Inférieur.

### « RÉGIONS » VERALLIA

au nombre de cinq : France, Italie, Europe du nord, Ibérie, Latam.

### SABLE DE VERRE

désigne le calcin de très petite dimension - fraction 0-4mm.

### SCOPE 1

« Émissions directes » = émissions de CO<sub>2</sub> au périmètre physique de l'usine, c'est-à-dire les matières premières carbonatées, le fuel lourd et domestique, le gaz naturel (fusion et hors fusion).

### SCOPE 2

« Émissions indirectes » = émissions liées aux consommations d'électricité nécessaires au fonctionnement de l'usine.

### TF<sub>1</sub>

nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

### TF<sub>2</sub>

ratio du nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail par million d'heures travaillées.

### TVE

Tonne de Verre Emballée ou Tonne de verre Bonne.

### Verallia SA

**Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**



## Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

### Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société Verallia SA

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Verallia SA (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1060 rév.2 (portée d'accréditation disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

#### Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

#### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

#### Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Verallia SA

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

Exercice clos le 31 décembre 2019

Page 3

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et de fiscalité ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

#### Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;

Verallia SA  
*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe Exercice clos le 31 décembre 2019*  
 Page 4

- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants et dont la liste est donnée en annexe :
  - o des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - o des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir les sites de production de Azuqueca (Espagne), Bad Wurzach (Allemagne), Cognac (France), Dego (Italie), Figueira da Foz (Portugal), Lagnieu (France), Wirges (Allemagne), pour les informations environnementales et les sociétés Verallia Deutschland AG, Verallia France, Verallia Italia S.p.A., Verallia Portugal, Verallia Spain, pour les informations sociales, et couvrent entre 20% et 68% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes et dont la liste est donnée en annexe ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

#### Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre mi-février et mi-mars 2020 sur une durée totale d'intervention de 5 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment le Secrétariat Général et les Directions des Ressources Humaines, des Achats, de la RSE, du Juridique et de la Concurrence, de la HSE, du Marketing, de la Qualité et de la Programmation, Logistique et Recyclage verre.

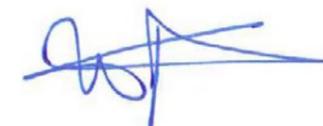
Verallia SA  
*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe Exercice clos le 31 décembre 2019*  
 Page 5

#### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2020

L'un des Commissaires aux comptes  
 PricewaterhouseCoopers Audit



Itto El Hariri  
 Associée



Émilie Bobin  
 Associée du Département Développement Durable

### Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Sélection d'informations qualitatives et quantitatives, associées aux politiques, actions et résultats relatifs aux sept risques principaux identifiés et trois principaux autres engagements complétant la Déclaration pour l'activité du Groupe, présentées dans les sections suivantes du rapport de gestion

Principaux risques identifiés et autres engagements	Rubriques du rapport de gestion traitant des politiques, actions et résultats associés revues dans le cadre de nos travaux
Santé et sécurité des employés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre « Garantir la santé et la sécurité de tous »</li> </ul> <p>Dont les résultats et indicateurs clés de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de sites de production verriers en France certifiés OHSAS 18001 et ISO 14001</li> <li>- Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt des salariés et intérimaires (TF1 et TF2)</li> </ul>
Attraction et développement des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre « Attirer et développer nos talents »</li> </ul> <p>Dont les résultats et indicateurs clés de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyenne des heures de formation par personne (CDI et CDD)</li> <li>- Turnover volontaire CDI (démissions)</li> <li>- Indice d'engagement</li> </ul>
Intégration de l'économie circulaire dans notre chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre « Promouvoir l'économie circulaire en étant moteur dans la collecte et l'utilisation du calcin »</li> </ul> <p>Dont les résultats et indicateurs clés de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de collecte du verre ménager dans l'Europe des 28 (2018)</li> <li>- Taux de recyclage du verre au niveau européen (2017)</li> <li>- Economie d'énergie et d'émissions de carbone liée à l'incorporation de calcin</li> <li>- Tonnes de calcin externe utilisées par les sites</li> <li>- Taux d'utilisation du calcin externe dans la production</li> </ul>
Eco-conception des produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre « Développer l'éco-conception pour des produits responsables »</li> </ul> <p>Dont les résultats et indicateurs clés de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bouteilles vendues des gammes Ecova et EGO</li> <li>- Part des gammes Ecova et EGO dans les ventes Groupe</li> </ul>
Efficacité énergétique et empreinte carbone de nos opérations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre « Améliorer l'efficacité énergétique et réduire nos émissions de CO2 »</li> </ul> <p>Dont les résultats et indicateurs clés de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Emissions de tonnes de CO2 (scope 1 et scope 2)</li> <li>- Evolution des émissions de tonnes de CO2 par tonne de verre produite (scope 1 et scope 2)</li> </ul>
Optimiser l'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre « Optimiser l'utilisation de l'eau et réduire les déchets »</li> </ul>

de l'eau et réduire les déchets	<p>Dont les résultats et indicateurs clés de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'eau par tonne de verre produite</li> <li>- Prélèvements totaux d'eau</li> <li>- Part des déchets recyclés</li> <li>- Quantité de déchets produits</li> </ul>
Qualité de nos produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre « Viser l'excellence dans la qualité de nos produits »</li> </ul> <p>Dont les résultats et indicateurs clés de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage d'usines en France certifiées ISO 9001 et ISO 22 000</li> <li>- Nombre d'audits techniques réalisés</li> <li>- Evolution des réclamations</li> </ul>
Ethique des affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre « Respecter les réglementations applicables et lutter contre la corruption »</li> </ul> <p>Dont les résultats et indicateurs clés de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Part des nouveaux cadres embauchés dans l'année formés au programme conformité (comply et ABC) dans leur première année de travail au sein du Groupe</li> </ul>
Achats Responsables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre « Avoir des pratiques d'achats responsables »</li> </ul>
Développement des communautés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre « Contribuer au développement des communautés »</li> </ul> <p>Dont les résultats et indicateurs clés de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'arbres plantés</li> <li>- Emissions de carbone compensées volontairement</li> </ul>

